

## Le référendum de Bayrou pour imposer l'austérité

Afin de faire passer son discours sur la France qui ne produit pas assez et est trop endettée, le premier ministre envisage de consulter les Français sur son plan de réforme. **P. 6**



LUNDI 5 MAI 2025 | N° 24186 | 2,90 € | www.humanite.fr

## À Gaza, la faim utilisée comme arme de guerre

Le blocage total de l'aide humanitaire dans l'enclave par Israël depuis le 2 mars plonge les Gazaouis dans la famine. L'ONU dénonce l'usage de ce procédé criminel. **P. 14**

# L'Humanité

LE JOURNAL FONDÉ PAR JEAN JAURÈS

La tentative de réguler l'installation des médecins ne passe pas du côté des praticiens, prêts à tout pour empêcher l'adoption définitive de la proposition de loi transpartisane destinée à améliorer l'accès aux soins. **P. 2**



### DÉSERTS MÉDICAUX

# LE CHACUN-POUR-SOI DES LIBÉRAUX



**ÉDITORIAL**  
PAR SÉBASTIEN CRÉPEL

## Combien de bandes?

**En France, quand les initiateurs d'un référendum perdent la partie,** ils ont coutume d'accuser les électeurs d'avoir répondu à côté de la question posée. Voire d'ignorer leur « non » majoritaire, comme ce fut le cas après la dernière consultation de ce type, il y a vingt ans, sur le projet de traité constitutionnel européen. Qu'en serait-il a fortiori d'une question que les Français ne songent même pas qu'on puisse un jour leur poser ? François Bayrou avait le choix des sujets possibles à soumettre aux électeurs, de la proportionnelle aux législatives à l'abrogation de la réforme des retraites. Au lieu de cela, l'idée de génie du premier ministre est de faire avaliser par les Français eux-mêmes un plan de super-austérité dont ils seraient les premiers à pâtrir.

**Au programme, de méga-coups budgétaires dans les services publics** et les prestations sociales, voire une hausse de la durée du travail, si on lit entre les lignes

On ne voit pas comment un référendum pourrait aboutir au résultat espéré par François Bayrou.

de ce que François Bayrou appelle pudiquement le « volet production » de sa proposition dans *le Journal du dimanche*. Tandis que les Français sont toujours opposés à 68 % à la réforme qui les oblige à travailler deux ans de plus (sondage Ifop pour la CGT), et que le premier ministre ne dispose d'aucune majorité pour gouverner, ce dernier croit-il sincèrement être en mesure de susciter « l'adhésion des Français aux réformes » ? Ce qui, dans un autre contexte, passerait pour du bon sens tient ici de la gageure. On ne voit pas comment un tel référendum pourrait aboutir au résultat qu'il espère.

**Dès lors, la seule question qui vaille est : combien de bandes** compte le coup de billard de François Bayrou ? Pour quoi faire ? Mettre la pression sur les députés LR et RN notamment, pour déjouer la menace de la censure ? Permettre à Emmanuel Macron de sortir de l'ornière dans laquelle il est enlisé depuis la dissolution (c'est à lui de convoquer les référendums) ? Ou encore préparer les esprits à un plan d'austérité adopté de manière plus classique ? À l'heure où le chef du gouvernement est englué dans l'affaire Bétharram, son but est peut-être plus prosaïque : se maintenir au pouvoir, contre vents et marées. ■

# Le « lobby » des médecins en défense de ses priviléges

**SANTÉ** Le texte transpartisan visant à lutter contre les déserts médicaux revient cette semaine à l'Assemblée nationale. Une tentative de réguler l'installation qui ne passe pas du côté des praticiens libéraux, prêts à tout pour empêcher l'adoption définitive de la proposition de loi.

**L**a proposition de loi Garot est de retour et ils comptent bien lui jouer un mauvais tour. « Ils », ce sont les médecins libéraux, quasi unanimement hostiles au texte transpartisan porté par le député socialiste visant à lutter contre les déserts médicaux. En cause : son article 1, un temps supprimé en commission avant d'être réintégré le 3 avril en séance publique, qui précise vouloir « flétrir l'installation des médecins – généralistes et spécialistes – vers les zones où l'offre de soins est insuffisante ». Soit, selon son zonage, 87 % du territoire. Les débats doivent se poursuivre dès ce mardi à l'Assemblée nationale.

Problème : cette proposition est synonyme d'hérésie pour les organisations représentatives du secteur, qui s'accrochent mordicus au sacro-saint principe de « liberté d'installation » – pourtant bien peu éraflé par cette tentative de régulation. « C'est inenclivable, nous ne sommes pas des pionniers sur un échiquier », se désole Sophie Bauer, présidente du Syndicat des médecins libéraux (SML). « La solution, c'est l'incitation, en créant les conditions d'un exercice serein en zone sous-dotée », abonde Jean-Paul Hamon, président d'honneur de la Fédération des médecins de France. « Beaucoup de choses ont été tentées pour inciter, en particulier le financement d'aides à l'installation par des fonds publics. Ça n'a pas suffi », contredit cependant le député PCF du Cher Nicolas Sansu. Face à ces arguments, largement partagés de la France insoumise (LFI) aux « Républicains » (LR), les libéraux opposent une fin de non-recevoir. Qu'importe que ce système de régulation s'applique déjà aux infirmières, kinés, sages-femmes et dentistes. Pour parvenir à leurs fins, les organisations ont sonné la mobilisation générale. Dès le 16 avril, le

président de l'Association nationale des étudiants en médecine de France lance un appel à « une grève nationale intersyndicale illimitée à partir du 28 avril ». Encore en cours, ce mouvement est largement relayé et suivi par l'ensemble des syndicats du secteur. Avec, pour conséquence, la fermeture d'un grand nombre de cabinets et l'annulation de permanences de nuit, de week-end ou de jour férié.

#### « ÇA TOURNE AU HARCELEMENT DÉSÉPÉRÉ »

Dans le même temps, le 29 avril, une manifestation réunissant médecins, internes, externes et étudiants se tient à Paris. Tout en alertant, légitimement, sur certaines conditions de travail, en particulier celles des internes (semaines dépassant parfois les cent heures, salaires infimes, encadrement défaillant des stages), les quelques centaines de blouses blanches présentes dénoncent vertement une proposition de loi « contre-productive ». « Répartir une pénurie ne saurait résoudre un problème quantitatif », tonne un collectif de médecins protestataires dans une tribune publiée par *l'Express*.

Dans l'ombre, en parallèle, une tout autre forme de travail de sensibilisation est menée par leurs organisations. Avec comme première cible les parlementaires eux-mêmes. « L'article 1 a été voté dans un Hémicycle déserté (243 votants présents sur 577 députés élus – NDLR). Si nous mobilisons et convainquons les absents, et que nous faisons changer d'avis quelques autres, rien n'est perdu », veut croire Sophie Bauer. C'est pourquoi, depuis le 3 avril, les députés de tous bords croulent sous les demandes de rencontres, qu'elles proviennent de MG France, Jeunes médecins, du Syndicat national des enseignants de médecine générale, celui des ophtalmologues de France, de la Confédération



Le 29 avril à Paris, étudiants, internes en médecine et jeunes médecins protestaient contre la loi Garot.  
PIERRE NGUYEN  
VAN HAI BARBIER/  
ABACAPRESS.COM

des syndicats médicaux de France ou de tant d'autres, selon les échanges consultés par *l'Humanité*. « Ça tourne au harcèlement désespéré », se désole un député LR pourtant longtemps soutien acharné de la corporation.

D'autant que certains échanges font l'impassé de toute courtoisie, affichant parfois un ton menaçant en avertissant des effets électoraux à redouter en cas de soutien au texte. Ou, plus grave, de conséquences sur la bonne tenue de permanences parlementaires, comme rapporté par un député du Sud-Est ciblé par l'envoi de courriers anonymes. Plus officiellement, d'autres missives, comme cet écrit adressé à un député LFI par un collectif local d'étudiants en médecine, avertissent au doigt mouillé sur les « risques encourus » : « Si la loi Garot venait à être adoptée, se sont (sic) 41 villes dans votre circonscription qui ne pourront plus recevoir de médecin. Une autre proposition empêcherait l'accueil de nouveaux médecins dans vos communes ».

Patricia Lefebvre, présidente de la Fédération des médecins de France, assume avoir mené ce même travail, avec toutefois plus de rigueur, pour sensibiliser les députés par des projections locales. « Après avoir listé les communes qui pourraient être interdites d'installation, nous avons répertorié les députés correspondant à ces zones pour leur adresser un écrit très précis, explique-t-elle. Simultanément, nous avons demandé aux médecins présents dans leurs circonscriptions d'aller directement s'adresser à eux, tout en mettant des affiches dans les salles d'attente. » Le but : installer une pression constante jusqu'au vote du texte. D'autres, comme le

## « Nous ne sommes pas des pions sur un échiquier »

SOPHIE BAUER,  
PRÉSIDENTE DU SYNDICAT DES MÉDECINS LIBÉRAUX

Syndicat des médecins libéraux, sont allés jusqu'à adresser des amendements clés en main à certains parlementaires pour obtenir la modification du texte afin qu'il leur soit plus favorable. Dans ceux de la SML, auxquels nous avons eu accès, on trouve par exemple le retrait de l'article 1, bien sûr, mais aussi l'augmentation de la consulta-

tion à 50 euros « pour agrandir les locaux et embaucher du personnel », ou encore le retrait de l'obligation de garde. Du côté des propositions de Médecins pour demain, adressées elles aussi aux parlementaires, également consultées par nos soins, même principe, avec la volonté d'instituer une « rémunération forfaitaire défiscalisée ».

### PRESSIONS SUR LE MINISTÈRE

Autant de doléances que l'on retrouve quasiment à l'identique dans les prises de position ou amendements déposés par les députés du Rassemblement national (RN) – seul groupe à l'unisson contre le texte Garot. Avec, en particulier, l'entremise de Thierry Frappé, député lepéniste du Pas-de-Calais et... médecin généraliste. L'Intersyndicale nationale des internes, elle, a fait un autre choix, comme nous le rapporte une sénatrice courtisée, courriel à l'appui : adresser des questions au gouvernement prêtes à l'emploi pour mettre la pression sur le ministère de la Santé. Car lui aussi est la cible de leurs sollicitations. Pour y répondre, depuis le vote du texte, Yannick Neuder, ministre chargé de la Santé et de l'Accès aux soins, a reçu cinq fois divers représentants de la profession individuellement, en plus de rencontres

« multipartites » parallèles avec ces mêmes structures. « Il y a un bon point à donner à ce ministre. Il reçoit, il écoute et il contacte, rapporte Jérôme Marty, président de l'Union française pour une médecine libre (UFML-S). Pas une semaine ne passe sans un appel ou un SMS pour nous consulter. La semaine dernière, il m'a écrit à 5 heures du matin pour avoir un avis sur la maquette de quatrième année des étudiants en médecine. Sur la forme, on a l'air de compter. Sur le fond, il faudra voir. » Comment ? « Il nous a assuré, récemment, être totalement opposé au texte Garot. Il a l'air décidé à mobiliser une certaine discipline collective du camp gouvernemental contre ce projet, à l'Assemblée comme au Sénat », exprime Luc Duquesnel, président des Généralistes-CSMF, confiant quant aux chances de victoire finale de sa corporation. Que ce soit contre ce texte, mais aussi contre le plan de François Bayrou, qui prévoit d'amener chaque médecin à proposer des consultations jusqu'à deux jours par mois dans les zones en difficulté.

Toutefois, à l'heure où la population s'impatiente sur la question des difficultés d'accès aux soins, le gouvernement comme les médecins libéraux ne peuvent se distinguer comme étant le camp de l'immobilisme. C'est pourquoi, selon nos informations, un projet alternatif se prépare sous l'égide d'un... médecin généraliste : le député Renaissance du Lot-et-Garonne Michel Lauzzana. « Je réfléchis à une proposition de loi qui n'imposera rien, mais qui se penchera sur les conditions d'activité et qui se basera sur les capacités d'auto-organisation de la profession », nous confirme-t-il. Une façon de bouger pour ne rien changer. ■

ANTHONY CORTES

# La permanence des soins au menu des députés

La proposition de loi Garot, qui s'attaque aux inégalités territoriales d'accès aux professionnels de santé, arrive à l'Assemblée ce 6 mai. Parmi les articles en débat : l'obligation des gardes de médecins.

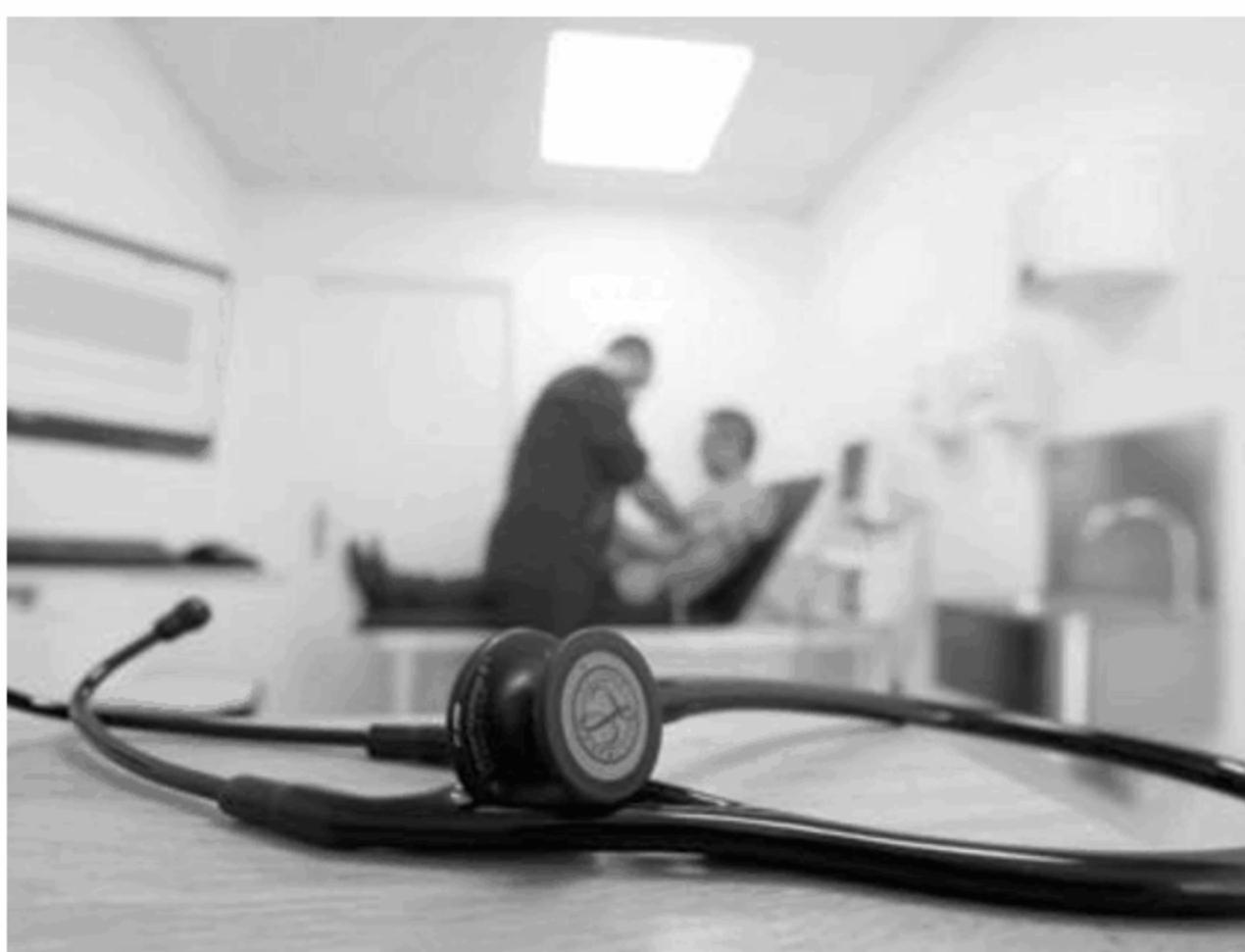
**L**e deuxième round des débats sur la proposition de loi Garot visant à lutter contre les déserts médicaux s'ouvre ce mardi 6 mai à l'Assemblée. Alors que le bras de fer autour de la régulation de l'installation

des médecins libéraux – objet de l'article 1 adopté en première lecture début avril – se poursuit, l'examen des quatre autres articles de ce texte d'initiative transpartisane

figure cette fois au menu. Après la grève des médecins libéraux, entamée la semaine dernière, plus de 1 500 élus locaux ont appelé les députés à voter le texte en soulignant, dans un texte publié dans la Tribune dimanche, « l'attente forte » de leurs concitoyens.

Si le problème de l'installation des médecins reviendra sans nul doute dans les débats, il sera aussi question de l'obligation de permanence des soins ambulatoires (PDSA).

C'est l'objet de l'article 4, qui risque lui aussi d'entraîner des débats houleux dans l'Hémicycle. « Depuis la suppression de cette obligation (en 2002 – NDLR), il est observé une dégradation de l'accès aux soins », précise le texte. Le principe du volontariat n'est en effet pas suffisant pour répondre à la demande de soins exprimée par la population sur le territoire. (...) Ce constat est particulièrement criant dans les déserts médicaux. Y rétablir une permanence des soins pour tous les médecins en



En 2024, 42 départements ne bénéficiaient plus de docteurs de garde entre minuit et 8 heures du matin, soit trois de plus qu'en 2023. J.-F. OTTONELLO/NICE MATIN/MAXPPP

activité, c'est partager et diminuer la charge de travail de chacun d'entre eux. »

Depuis 2002 et la suppression de l'obligation de garde, la participation des médecins a en effet fortement chuté. Mais cette baisse tend à s'atténuer depuis quelques années, selon le rapport annuel du Conseil national de l'ordre des médecins, qui évoque «une stabilité de la couverture durant les week-ends et les nuits profondes (de minuit à 8 heures du matin – NDLR). Alors que 39,3 % des généralistes avaient effectué au moins une garde en 2020, ce chiffre était de 39,5 % pour l'année 2024. Pour le Conseil de l'ordre, rien d'inquiétant : la permanence des soins sur les territoires est garantie à 97 % durant les week-ends et jours fériés, et à 93 % en soirée. Même si des « zones blanches » persistent, notamment dans la nuit profonde avec 27 % des gardes assurées. L'an dernier, 42 départements ne bénéficiaient plus de couverture sur cette plage horaire, soit trois de plus qu'en 2023. Parmi les raisons invoquées : la faible activité constatée dans ces secteurs et la difficulté à mobiliser des volontaires sur ce créneau. Les opposants à la loi Garot ont d'ores et déjà prévenu : l'obligation de garde «peut provoquer de l'épuisement professionnel chez les médecins qui ont déjà une forte activité en journée et n'ont pas de repos compensateur».

## SUPPRESSION DE LA MAJORIZATION DES TARIFS

Les autres articles cristallisent moins de tensions. Alors que près de 6 millions de Français n'ont pas de médecin traitant, l'article 2 prévoit pour eux la suppression de la majoration des tarifs. Quant à l'article 3, il entend assurer à minima une formation en première année de médecine dans chaque département. Un point détaillé dans le plan de lutte contre les déserts médicaux, présenté il y a dix jours par le gouvernement.

Enfin, le texte prévoit, dans son article 5, de gager financièrement la présente proposition de loi. Ce que s'est bien abstenu de faire le gouvernement en présentant son pacte... dont une partie des mesures pourrait d'ailleurs faire l'objet d'amendements à la loi Garot. ■

ALEXANDRA CHAINON

**La Fête de l'Humanité**  
12 • 13 • 14 Septembre 2025 LA BASE 217 (91)  
Le Plessis-Pâté / Brétigny-sur-Orge

OFFRE SPÉCIALE LECTRICES ET LECTEURS DE L'HUMANITÉ  
**PASS 3 JOURS À 50€**

## BON DE COMMANDE PASS 3 JOURS

Merci de bien vouloir renseigner l'intégralité des champs, toutes les informations sont nécessaires pour l'édition des billets.

Nom / Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Tél.

E-mail

Je souhaite recevoir à mon domicile

Pass 3 jours x 50€ =

€ (frais de port inclus)

Remplissez ce bulletin et envoyez-le accompagné de votre règlement (chèque à l'ordre de « Société nouvelle du journal l'Humanité ») à :  
L'Humanité - Billetterie Fête de l'Humanité - 5, Rue Pleyel - 93528 Saint-Denis Cedex

# «Une culture est bien morte quand on la défend au lieu de l'inventer.»

Paul Veyne

## LA FEMME DU JOUR



Claudia Sheinbaum

La présidente du Mexique résiste à l'imperialisme des États-Unis. Elle a refusé que son puissant voisin déploie son armée dans son pays sous couvert de lutter contre le trafic de drogue. «Non, président Trump, le territoire (du Mexique) est inviolable, la souveraineté est inviolable, (...) nous n'accepterons jamais la présence de l'armée américaine sur notre territoire», a-t-elle déclaré samedi 3 mai au cours d'un discours. Elle a expliqué qu'elle avait proposé au président américain de collaborer et de partager des informations. Présidente depuis 2024, Claudia Sheinbaum lui a aussi demandé de mettre un terme au trafic d'armes qui alimente, depuis les États-Unis, les gangs criminels et qui sont au cœur d'une vague de violence qui dure depuis près de vingt ans et a fait plus de 450 000 victimes. ■

PIERRE-HENRI LAB

## C'EST UN MONDE

### Riyad, régime assassin

Le régime saoudien confirme qu'il est un des plus sanglants du monde. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, il a exécuté au moins 100 personnes, selon un décompte établi par l'Agence France presse (AFP). La monarchie semble en passe de superplanter son record de 2024 avec 338 personnes tuées, après 170 en 2023 et 196 en 2022. «Alors que l'Arabie saoudite se positionne comme un acteur diplomatique positif, ses partenaires internationaux montrent qu'ils sont prêts à fermer les yeux sur ses violations flagrantes des droits humains», a réagi dans un communiqué Jeed Basyouni, du groupe de défense des droits humains Reprieve. Le mois dernier, l'ONG Amnesty International avait déjà dénoncé une «augmentation alarmante» du recours à la peine de mort dans le riche pays du Golfe, l'un des ceux au monde où elle est le plus appliquée.

## L'œil de Bobika



## LA BONNE NOUVELLE Vers une réhabilitation des LGBT condamnés

Le Sénat français examinera en deuxième lecture, mardi 6 mai, une proposition de loi de l'élu socialiste Hussein Bourgi visant à réhabiliter les personnes LGBT condamnées pour leur orientation sexuelle. Instaurée par Vichy en 1942, la pénalisation de l'homosexualité a été abrogée seulement en 1982 par la gauche. Dix mille ont été condamnées sur la base d'un article du Code pénal établissant un âge spécifique de consentement pour les relations homosexuelles. Un second article,

aggravant la répression de l'outrage public à la pudeur lorsqu'il est commis par deux personnes de même sexe, avait conduit à la condamnation de 40 000 personnes. Le texte prévoit une réparation financière de 10 000 euros, assortis de 150 euros par jour de privation de liberté. Celle-ci a été refusée en première lecture. «Une violence symbolique», a dénoncé Hussein Bourgi. «Pourquoi refuse-t-on à des personnes LGBT ce qu'on a accordé, à juste titre, à d'autres victimes de mauvais traitements?» s'est-il interrogé. ■ P.-H. L.

## L'ACTUALITÉ SUR L'HUMANITÉ.FR

**Féminisme** Aux Écuries de Mortefontaine, dans le sud de l'Oise, l'association Orphéos propose des ateliers de danse-thérapie et équithérapie, en petits groupes, aux femmes victimes de violences sexistes et sexuelles. Reportage.

**Vidéo** L'historien médiéviste et professeur au Collège de France Patrick Boucheron analyse notre époque, revient sur les jeux Olympiques de Paris, évoque la pop culture et les combats sociaux et féministes dans un entretien mené par Benjamin Patinaud, de la chaîne Bolchegeek, et Mejdaline Mhiri. Extrait de l'émission *Ça ira!*

**Social** LVMH va supprimer 10% des effectifs de sa filiale de champagne et cognac Moët Hennessy, pour remédier à la baisse (-11%) de chiffre d'affaires (5,9 milliards d'euros). Le groupe a versé près de 7 milliards d'euros de dividendes en 2024.



## LE BILLET DE MAURICE ULRICH

### Foot au Vatican

Contrairement aux allégations d'une partie de la presse italienne, Emmanuel Macron, en déjeunant le 26 avril à Rome avec quatre des cinq cardinaux français, n'a aucunement eu l'intention de peser sur le vote. Pas davantage en rencontrant le fondateur de la communauté Sant'Egidio, influente au Vatican. D'ailleurs, les 133 cardinaux qui vont se cloîtrer dès mercredi dans la chapelle Sixtine n'auront devant les yeux, hors les peintures de Michel-Ange et selon le document de référence établi par Jean-Paul II, que le souci «de la gloire de Dieu et le bien de l'Église». Ils ne pourront se laisser pousser par «l'intervention de personnalités ou de groupes de pression». Ainsi, c'est juste pour rendre service qu'un site conservateur américain a remis à chacun d'entre eux un document avec leurs portraits et une note sur leurs choix et leurs positions sur des questions en débat, etc. C'est clair. Mais pourquoi le président de la République déjeune-t-il avec des cardinaux en ces jours? Pour parler de foot, de mode ecclésiastique? ■

## LE FIL ROUGE

**Paris(5<sup>e</sup>)** Organisée par les *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, la soirée-débat «L'histoire populaire: une histoire engagée dans les luttes actuelles» se tiendra le 12 mai à la Sorbonne. Avec Chloé Maurel, historienne, Ambre Ivol, spécialiste de l'histoire et civilisation des États-Unis, Ludivine Bantigny, historienne féministe, et Vijay Prashad, historien indien. Inscription à: chloe.maurel7@gmail.com

**Paris(4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>)** À l'occasion du bicentenaire de la mort du philosophe Henri Saint-Simon (1760-1825), que Marx, Engels, Durkheim et Mauss considéraient comme un des pères du socialisme et de la sociologie, le colloque interdisciplinaire et international «Saint-Simon, le fondateur des fondateurs», organisé par le professeur des universités Pierre Musso, se déroulera le 16 mai à la bibliothèque de l'Arsenal 1, rue de Sully, et le 17 mai à la chapelle de l'Humanité 5, rue Payenne.



François Bayrou  
à l'Assemblée  
nationale,  
le 29 avril.  
TELMO PINTO/NURPHOTO/AFP

## GOUVERNEMENT

Dans un entretien au *Journal du dimanche*, le premier ministre a mis en scène ses obsessions : la France ne produit pas assez et est trop endettée. Il envisage de soumettre un plan de réforme austéritaire à un référendum.

**F**rançois Bayrou est obsédé par la bonne tenue des finances publiques. Au point de vouloir partager sa passion aux Français : il envisage la convocation d'un référendum afin qu'ils approuvent une baisse drastique de la dépense publique. « Il faut un plan complet de retour à l'équilibre » des comptes, fait-il valoir dans un entretien au *Journal du dimanche*. D'ici quelques années, « le seul service de la dette – c'est-à-dire les intérêts annuels – pourrait atteindre 100 milliards d'euros », alerte-t-il, soit les « budgets de l'Éducation nationale et de la Défense réunis ».

Pour l'élu béarnais, le thème n'est pas nouveau. Il l'a porté durant ses trois campagnes présidentielles. Et, lors de sa déclaration de politique générale en janvier, il apelait encore à un sursaut sur le sujet : « Tous les partis dits de gouvernement ont une responsabilité dans la situation créée ces dernières décennies », ainsi que « tous

# Les Français appelés à approuver l'austérité ?

*les partis d'opposition* qui, « demandant sans cesse des dépenses supplémentaires, ont dansé aussi le tango fatal qui nous a conduits au bord du précipice ».

Aussi entend-il revenir, à l'horizon de quatre ans, « sous la barre des 3 % (du PIB) de déficit ». Il était de 5,8 % l'an passé. Pour cela, l'économie à réaliser est de l'ordre de « 40 milliards » d'euros, projette-t-il, en partie en révisant à la baisse les effectifs de fonctionnaires. En ligne de mire, également, la Sécurité sociale. Lors de sa déclaration de politique générale en janvier, François Bayrou avait estimé que la moitié du déficit de l'État était imputable au système de retraite.

En soumettant ce plan de réforme à un référendum, il ne vise rien de moins qu'à obtenir « l'adhésion des Français »

à un « plan d'ensemble » qui « demandera des efforts à tout le monde ». La proposition de référendum est d'ores et déjà une entreprise idéologique pour promouvoir la doxa libérale auprès des Français.

L'objectif est de débloquer la situation à l'Assemblée, où sa très minoritaire majorité, le « socle commun » qui comprend les macronistes et « Les Républicains », ne compte que 211 députés sur 577. C'est une manière de mettre la pression sur ses alliés, mais également sur l'extrême droite dont il aura besoin pour faire adopter le budget à l'automne. Avec le bloc central, le Rassemblement national, qui avait proposé en octobre 15 milliards de coupes budgétaires, partage l'idée d'une baisse de la dépense publique. Depuis 2022,

les lois de finances passent par le truchement de l'utilisation de l'article 49.3. Le référendum est aussi l'occasion de contester ce qui pourrait sortir du conclave sur la réforme des retraites, qui devrait rendre ses travaux en juin prochain.

Une telle consultation ne peut être convoquée que par le président de la République sur proposition du gouvernement ou du Parlement. Le référendum pourrait donc ne jamais être organisé. Rappelons que, dès sa campagne de 2017, Emmanuel Macron avait envisagé de consulter le peuple sur des points de son programme. Depuis ce début d'année, il a déjà envisagé un référendum sur la fin de vie, sur l'interdiction des réseaux sociaux aux mineurs, sur le travail (sans qu'on sache bien de quoi il retourne). Le président n'a pas pour l'instant écarté l'offre de son chef de gouvernement, mais il n'a pas non plus fait connaître son emballage. «Le premier ministre évoque un plan de réformes et d'économies et il est difficile de dire quoi que ce soit tant que ce plan n'est pas présenté», a confié l'un de ses proches à l'AFP.

#### REFUS D'AUGMENTER LES IMPÔTS DES HYPERRICHES

Du côté de la gauche, on prône de longue date une tout autre façon de rééquilibrer les comptes publics : les amendements du NFP à l'automne avaient permis d'obtenir 58 milliards d'euros de recettes supplémentaires avant que les macro-nistes, la droite et le RN ne refusent le 12 novembre de voter la partie recette du budget. Pour la députée Écologiste et social Clémentine Autain, la proposition de François Bayrou traduit «encore le refus d'augmenter les impôts des hyperriches et grands groupes économiques, sous couvert d'un générique "la solution n'est pas de nouveaux impôts"».

**Depuis 2022,  
les lois de finances  
passent par  
le truchement  
de l'utilisation  
de l'article 49.3.**

ne soumet aucun projet de loi structurant au débat. Et sa proposition de référendum sur un ensemble de réformes n'est qu'un moyen de plus de contourner le Parlement.

Cette pratique a été dénoncée, dès dimanche, par le président (LFI) de la commission des Finances de l'Assemblée, Éric Coquerel : «La normalité dans une démocratie parlementaire, c'est que l'Assemblée nationale vote le budget.» Le sénateur socialiste Thierry Cozic a, lui, rappelé que huit ans de macronisme ont conduit à «1300 milliards de dette supplémentaire». Selon ce parlementaire, «le référendum dont parle François Bayrou a eu lieu en juillet dernier, et les résultats étaient sans appel : près de 100 députés en moins pour le parti présidentiel».

Il est une autre obsession de François Bayrou : «Nous produisons moins que nos voisins», déplore-t-il dans le *JDD*. Ce n'est pas selon lui le fait du coût du capital, alors que les trusts du CAC 40 ont versé des dividendes record de 70 milliards d'euros en 2024. La faible production est, selon le premier ministre, le fruit d'une trop forte bureaucratisation. Il avait envisagé lors de sa déclaration de politique générale en janvier de nouvelles «simplifications, suppressions et allégements d'obligations utiles». Autrement dit : lâcher la bride aux directions d'entreprise en matière sociale ou environnementale.

En bon centriste, il n'est pas à une contradiction près : la France ne produit pas assez, mais, dans l'entretien qui s'étale sur trois pages, les suppressions d'emploi chez Vencorex ou ArcelorMittal, qu'il laisse faire, ne sont pas abordées. Son attitude est en toute cohérence avec la solution qu'il livrait le 15 avril lors de la conférence sur les finances publiques : «Nous ne travaillons pas assez.» Aux salariés, enfin ceux qui ont encore la chance d'avoir un emploi, de payer. ■

GAËL DE SANTIS ET JULIE DEBRAY-WENDELING

## À Drancy, un contrôle policier vire au coup de feu

**SEINE-SAINT-DENIS** C'est l'histoire d'un rodéo urbain, «filmé en vue d'être utilisé pour un clip de rap», qui a dégénéré après un contrôle. Bilan : deux blessés, un jeune de 19 ans et un agent. Beaucoup de flou autour de cette séquence qui a secoué le département.

**V**endredi 2 mai, un jeune homme de 19 ans a été blessé par balle lors d'une intervention policière à Drancy (Seine-Saint-Denis). Un policier a aussi été blessé. Tout a commencé, quand un équipage de policiers est intervenu dans un quartier de la ville, dans le cadre d'une opération de lutte contre un rodéo urbain, «filmé en vue d'être utilisé pour un clip de rap», selon le procureur de la République de Bobigny, qui ajoute : «Plusieurs individus se sont interposés entre les policiers et le conducteur contrôlé. Dans ce contexte de violences, après l'usage d'un pistolet à impulsion électrique et des tirs de sommation en l'air, un fonctionnaire a ouvert le feu à l'encontre d'un jeune homme de 19 ans, le blessant à la cuisse. Le fonctionnaire a été lui-même blessé en chutant au sol.»

Le parquet insiste sur le caractère «flou» de la séquence impliquant «beaucoup d'intervenants». Ce que tend à confirmer une vidéo publiée sur les réseaux sociaux. Elle montre une violente altercation entre deux policiers et plusieurs personnes autour d'une

motocross tombée sur la chaussée. L'un des fonctionnaires de police procède à des tirs de sommation, puis est bousculé par un jeune. Il tombe sur la chaussée et c'est à ce moment qu'un coup de feu semble partir. Un jeune qui se trouve alors hors champ sur la vidéo est blessé par balle. Le procureur a confirmé mardi soir que «ses jours (n'étaient) pas en danger» et qu'il «n'a jamais fait l'objet de poursuites judiciaires».

#### TROIS PERSONNES PLACÉES EN GARDE À VUE

Deux enquêtes ont été ouvertes, a annoncé le parquet de Bobigny samedi. «L'une confiée au service départemental de la police judiciaire pour les violences sur les policiers, et l'autre confiée à l'inspection générale de la police nationale sur l'usage de l'arme à feu par le fonctionnaire de police, ouverte du chef de violences avec arme par personne dépositaire de l'autorité publique ayant entraîné une ITT de plus de huit jours.» Trois personnes ont été placées en garde à vue pour violences en réunion sur des personnes dépositaires de l'autorité publique.

«Rien ne justifie que l'on s'oppose par la violence à un contrôle

de police», a réagi le préfet de police de Paris, Laurent Nuñez, sur le réseau social X. Sans surprise, Éric Ciotti, député des Alpes-Maritimes et allié du RN, s'est empressé d'«apporter (son) total soutien aux policiers sauvagement agressés à Drancy», sur son compte X. L'enquête étant en cours, il est difficile de juger qui est responsable de quoi, mais la question de la proportionnalité de la riposte des policiers face à des jeunes agressifs, mais a priori désarmés, est une fois encore posée.

Pour le député LFI de la circonscription, Aly Diouara, cet épisode illustre «une déflance croissante entre une partie de la population et les forces de l'ordre». Point de vue partagé par la députée de Seine-Saint-Denis Clémentine Autain, pour qui «il est urgent de créer les conditions d'un changement dans les relations entre la police et la population, et singulièrement dans les quartiers populaires», a-t-elle tweeté. Éducateurs de rue en nombre insuffisant, politique des quartiers en berne, absence de police de proximité... Cette nouvelle affaire pose, de fait, des questions plus larges. ■

ALEXANDRA CHAIGNON



C'est au pied de cet arbre que l'incident impliquant 2 policiers et un jeune homme de 19 ans a eu lieu, à Drancy, en Seine-Saint-Denis, le 2 mai. IAN LANGSDON/AFP

Il y a de quoi monter un Salon du livre rien qu'avec eux. Les politiques, plus que jamais, écrivent et publient. En ce printemps 2025, les libraires accueillent les œuvres de Fabien Roussel, Bernard Cazeneuve, Clémentine Autain, Olivier Faure ou encore Yaël Braun-Pivet. Elles s'ajoutent à la cuvée de la rentrée 2024, durant laquelle ont été publiés les ouvrages de Jean-Michel Blanquer, Élisabeth Borne, Philippe de Villiers, Boris Vallaud, Sandrine Rousseau, Eva Joly, Danielle Simonnet, Jordan Bardella...

Mais pourquoi diable écrivent-ils tous ? Rappelons, avant de répondre, que tous les livres cités n'appartiennent pas forcément à la même typologie. Certains ouvrages sont des mémoires sur le temps long (Eva Joly), d'autres des retours d'expérience (les ex-ministres宏观istes, le député Boris Vallaud sur sa vie en permanence parlementaire), d'autres abordent la politique par l'intime, comme Olivier Faure, qui raconte le parcours de son père, d'extrême droite, d'autres des essais politiques (Sandrine Rousseau sur le productivisme, Philippe de Villiers et sa théorie complotiste du « mémoricide »), ou une tentative de mise à l'agenda d'un sujet particulier (le travail, pour Fabien Roussel, ou la défense des services publics, pour Clémentine Autain). Ou des professions de foi qui fleurent bon 2027, dans le cas de Bernard Cazeneuve ou de Dominique de Villepin, auteur d'un petit essai diffusé en ligne. Reste que tous ont éprouvé le besoin de passer par la publication d'un livre.

#### SORTIR DE LA « TRAVERSÉE DU DÉSERT »

« Avant, c'était réservé à un petit cercle, notamment les anciens chefs d'État, dont on attendait qu'ils écrivent leurs mémoires, rappelle le politologue Christian Le Bart, auteur de *Publier pour être élu. Depuis la fin des années 1990, le politique écrit dans le feu de l'action.* » L'ancien ministre de l'Économie Bruno Le Maire a écrit sept livres alors qu'il était en fonction, tandis que Marlène Schiappa a publié à dix reprises en tant que membre du gouvernement. Rien qu'entre 2021 et 2022, un ministre en poste sur cinq a publié un livre.

« L'objectif n'est pas que ça se vend, mais qu'on en parle », sourit Christian Le Bart. En matière commerciale, la règle est d'ailleurs plutôt au flop qu'au top (avec des « records » embarrassants, tels les livres d'Emmanuelle Wargon ou de Sarah El Haïry, tous deux vendus à moins de 250 exemplaires). Contactés par *l'Humanité*, plusieurs éditeurs confirment que les propositions d'ouvrages venus d'élus suscitent rarement l'enthousiasme en comité editorial. L'enjeu est donc ailleurs. « C'est devenu un passage obligé pour s'adjuger du capital culturel, et une forme de légitimité dans les médias, reprend Christian Le Bart. Si vous avez de la chance, ils publieront les bonnes feuilles, vous inviteront sur les plateaux, dans les matinales... »

Cela ne veut pas dire que toute publication relève du seul cynisme. Mais elle a indéniablement une fonction politique. En 2021,

par exemple, la socialiste Gabrielle Siry-Houari publie un livre-témoignage sur la place des femmes dans les ministères. « Ce livre m'a permis de me crédibiliser dans le milieu politique et auprès des militantes féministes. Cela m'a ouvert des contacts avec de nombreuses associations », témoigne-t-elle auprès de *l'Humanité*: « Il permet de combler un déficit de légitimité, d'autant plus quand on est une femme en politique et qu'on doit affronter une présomption sexiste en incompétence. » Le livre est entouré d'une aura de « sérieux ». Il crédibilise.

Mais, parfois, publier est aussi un bon moyen de sortir de la « traversée du désert » tant redoutée par les politiques. Battu aux législatives en 2022, l'ex-ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer avait ainsi disparu des radars médiatiques. La sortie de son livre *la Citadelle*, en septembre 2024, lui a rouvert des portes : on s'est remis à parler de lui !

#### « L'AUTEUR MET EN SCÈNE SON HISTOIRE »

La sortie du premier ouvrage de Jordan Bardella, *Ce que je cherche*, doublée d'une



# Le livre, objet de communication politique

**ÉDITION** Être publié est une bonne manière pour un élu de s'imposer dans l'actualité, quand bien même l'ouvrage en question est peu lu. C'est même devenu une sorte de passage obligé.

fausse polémique sur l'interdiction de publicité dans les gares SNCF, a été un autre exemple du déploiement de communication que peut susciter un seul livre. Tout le RN s'est mis au service de sa promotion. De l'autre côté du spectre politique, Jean-Luc Mélenchon, archétype du politiqu'auteur (21 livres depuis 1991), a bénéficié d'une effervescence militante équivalente en 2023 (mais ces relais médiatiques ont été bien plus faibles que ceux de l'extrême droite). Sur le réseau social X, des centaines de comptes militants insoumis



La sortie de l'ouvrage de Jordan Bardella a été accompagnée d'une fausse polémique sur l'interdiction de publicité dans les gares SNCF.  
CORRE/S/ALPACA/ANDIA.FR

se sont mis à promouvoir *Faire mieux*, son dernier livre en date. La publication devient un événement politique en soi.

C'est tout le paradoxe de l'objet livre. Sur le papier, il permet de s'extraire du court-termisme médiatique, de prendre le temps de la réflexion en posant sa plume. « *J'ai conçu ce livre pour échapper au flux continu de l'information politique* », assure par exemple le député PS Boris Vallaud en préambule de son livre *En permanence*. Mais c'est aussi grâce à sa publication que l'élu sera replongé dans ce même flux avec plusieurs interviews à la clé, dont celle de *l'Humanité*. Et la saturation du marché en ouvrages de ce type n'est pas propice à une accalmie du rythme médiatique. « *Je fais le pari d'une écriture personnelle pour témoigner de mon rapport au monde* », écrit aussi Boris Vallaud. Son livre, comme tous les ouvrages de politiques sortis ces dernières années, est rédigé à la première personne. Le sociologue Christian Le Bart y voit la traduction « *d'une tendance lourde à l'individualisation du champ politique* » : « *Le livre en tant qu'entreprise individuelle, c'est l'effacement des doctrines partisanes. L'auteur met en scène son histoire, son parcours, s'exprime à la première personne.* » Entre les lignes de cette production pléthorique, il faut donc lire, aussi, l'émettement du champ politique, réduit à un storytelling individuel. ■

CYPRIEN CADDEO

# Une convention pour faire diversion sur l'école

**ÉDUCATION** En annonçant, vendredi 2 mai, une convention citoyenne sur le thème des rythmes scolaires, Emmanuel Macron aimerait reléguer au second plan les vraies urgences d'une institution en grande souffrance depuis son arrivée au pouvoir.

**E**mmanuel Macron a eu une idée. Une urgence. Après celles sur le climat en 2019 puis sur la fin de vie en 2022, il a annoncé vendredi 2 mai que 2025 serait l'année d'une troisième convention citoyenne. Cette fois, les rythmes scolaires en seront le sujet. Censée s'ouvrir dès le mois de juin prochain, elle devrait durer « *au moins jusqu'à l'automne* », selon l'Élysée. Sur le modèle des expériences précédentes, plusieurs dizaines de citoyens seraient donc amenés à se pencher sur le sujet et à formuler des propositions. L'organisation en sera confiée aux bons soins du Comité économique, social et environnemental (Cese) — un de ces organes de l'État que certains, sous le regard attendri du gouvernement, songent à supprimer par mesure d'économie...

## « GRAND EXERCICE D'ESBROUFE »

Pour le chef de l'État, il s'agit de « *faire en sorte que l'organisation des journées de nos élèves soit plus favorable à leur développement et aux apprentissages* », et « *qu'un équilibre soit trouvé aussi pour faciliter la vie des familles* ». Ainsi, après la réforme contestée de 2012, les questions de la durée et de l'organisation des journées scolaires, du rythme des semaines, mais aussi du séquençage et de la durée des vacances scolaires seraient cette fois-ci posées. Pour « *dégager des consensus* » sur cette « *question très complexe* », Emmanuel Macron souhaite la participation de nombreux acteurs : « *Les parents, la communauté éducative, y compris périscolaire, les collectivités locales et même les professionnels du tourisme.* »

« *La ficelle est grossière* », a vertement réagi Sophie Vénétitay, cosecrétaire générale du Snes-FSU (principal syndicat du secondaire), interrogée sur France Inter. Qualifiant l'opération de « *grand exercice d'esbroufe* », elle a rappelé que « *les véritables enjeux de l'école, les véritables urgences, c'est d'arriver à avoir assez de professeurs* ». Engluée dans ce qu'il est convenu d'appeler une « *crise d'attractivité* » qui s'aggrave d'année en année, « *l'école est en train de s'effondrer* », a martelé la syndicaliste. Salaires toujours indécents malgré des revalorisations très partielles dans la dernière période, conditions de travail de plus en plus dures, dé-

considération sociale : l'école ne parvient plus à recruter et nombre de celles et ceux qui y exercent déjà veulent la quitter, alors que les départs à la retraite seront massifs dans les prochaines années. Un cercle vicieux qui concerne d'ailleurs tous les métiers de l'Éducation nationale.

Côtés parents d'élèves, le n° 2 de la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves), Grégoire Ensel, dont l'organisation a lancé en septembre dernier un appel à organiser une... convention citoyenne sur l'éducation (aux objectifs toutefois bien plus larges que ceux envisagés aujourd'hui), s'est montré prudent, insistant sur la nécessité que la démarche produise « *des mesures concrètes* ». Chat échaudé craint l'eau froide : nul n'a oublié le peu de cas qu'Emmanuel Macron lui-même avait finalement fait des propositions issues de la convention citoyenne sur le climat. Le risque que ce nouvel épisode constitue une pure diversion est donc élevé. Notre école brûle, et les pyromanes eux-mêmes nous enjoignent de regarder ailleurs. ■

OLIVIER CHARTAIN



La rentrée scolaire qui sonne la fin des vacances d'été risque-t-elle d'arriver plus tôt ? FREDERIC PETRY / HANS LUCAS / AFP

EN LUTTE



## GRÈVE CHEZ DECATHLON

Plusieurs centaines de salariés de la chaîne de magasins ont débrayé de quelques heures à toute une journée, vendredi 3 et samedi 4 mai, dans toute la France à l'appel de la CFDT, avec le soutien de la CGT, pour de meilleurs salaires et conditions de travail.

## IDFM PRIVATISE

Île-de-France Mobilités a désigné, vendredi, la SNCF Voyageurs comme « *candidat pressenti* » pour l'exploitation en délégation de service public de la ligne L, et Transdev pour quatre lignes de cars express et plusieurs de bus autour de Roissy - Charles-de-Gaulle.

## L'EXÉCUTIF ACCOMPAGNE ARCELOR

Dans Ouest-France, dimanche, la ministre du Travail, Astrid Panosyan-Bouvet, assure qu'elle sera « très attentive » aux négociations sur le plan social annoncé par ArcelorMittal. L'exécutif se cantonnera donc au suivi social des 636 suppressions de poste.

# Semaine « rouge » dans les transports

**SNCF** Une période de conflit social débute ce lundi dans la compagnie ferroviaire. La CGT et SUD dénoncent une flexibilité accrue des temps de travail et réclament une révision des primes.

**L**es cheminots roulants voient rouge. À l'appel de la CGT, les conducteurs et agents du service commercial trains (ASCT, soit les contrôleurs) sont appelés à faire grève, à compter de ce lundi 5 mai. « À l'heure actuelle, la direction entend faire l'impossible sur les négociations annuelles obligatoires (NAO) en 2025, renvoyant l'échéance en janvier 2026. Ce n'est pas tolérable », assure Cédric Robert, secrétaire fédéral de la CGT cheminots. Son syndicat envisage même une « *semaine noire* » en Île-de-France. La SNCF a déjà annoncé des perturbations sur les lignes RER et Transilien où elle opère, dès lundi. De son côté, SUD rail entend construire un mouvement avec une montée progressive sur la semaine : agents des dépôts le 6 mai et les conducteurs le lendemain. Puis les contrôleurs sont invités à débrayer du 9 au 11 mai. Au-delà des tâches de contrôle des billets, les ASCT, au nombre de 8 000, sont indispensables pour la sécurité des voyages. Leur présence est notamment obligatoire à bord des TGV. « Il n'y aura pas de semaine à l'arrêt, mais une semaine aussi normale que possible », a rétorqué à l'AFP, dimanche, le PDG de SNCF Voyageurs, Christophe Fanichet, concernant le trafic TGV. A contrario, Fabien Villedieu (SUD rail) prévient que de « très fortes perturbations » sont à prévoir à partir de mercredi, l'influent Collectif national ASCT (CNA) ayant prévu de se joindre au mouvement en fin de semaine.

Cette mobilisation sociale cheminote s'appuie sur deux revendications principales. D'abord, la CGT et SUD rail dénoncent les conséquences de l'instauration des logiciels Score et Hastus, courant 2024, qui pousse la flexibilité des emplois du temps du personnel roulant à l'extrême. « Avant, nous avions une visibilité d'un an sur nos roulements. Avec ces logiciels, ce délai est ramené à trois mois, insiste Fabien Villedieu. Plus encore, il est très fréquent que nos services soient modifiés vingt-quatre heures à l'avance. » Pas en reste, Cédric Robert assure que « les effectifs de la SNCF étant à flux tendu, cette flexibilité est imposée pour combler le manque de cheminots ». Et le cégétiste d'ajouter : « Les conducteurs et contrôleurs sont soumis au bon vouloir de l'offre de trains, avec des conséquences concrètes pour la vie privée des collègues pour s'occuper des enfants ou anticiper des rendez-vous médicaux. »



En Île-de-France, la SNCF a annoncé des perturbations sur les lignes RER et Transilien où elle opère.

Une difficulté qui s'ajoute aux fortes contraintes déjà exigées par ces métiers. Ainsi, à cause du « découchage », un ASCT passe environ cinq années hors de chez lui en trente-cinq ans de carrière, sans compter le travail de nuit. Pour répondre à cette colère, Jean-Pierre Farandou a adressé un courrier aux agents de la SNCF Voyageurs, que l'Humanité a pu consulter. Le PDG de la SNCF dit « comprendre parfaitement le sens et la légitimité des revendications » et avance que « des engagements concrets seront mis en œuvre dès le mois de mai 2025 par SNCF Voyageurs », laquelle se chargera « d'identifier les axes qui devront être approfondis au cours d'un audit externe indépendant ». « La direction reconnaît des difficultés dans l'organisation du travail mais ne propose qu'un audit pour défricher le terrain », résume Cédric Robert, qui souligne que ce dialogue est rendu possible « par l'instauration d'un rapport de force ».



**7 au 10 mai** Actions d'Attac devant des agences de la BPCE et la Société générale, qui financent les énergies fossiles.  
**8 mai** À midi, cérémonie d'hommage au Mémorial du camp de concentration

de Struthof (Bas-Rhin) avec prise de parole de Sophie Binet (CGT).  
**13 mai** L'intersyndicale CGT, Unsа, FSU, Solidaires, CFE-CGC appelle les fonctionnaires à faire grève contre «l'affaiblissement et l'abandon

de missions de service public» et le gel du point d'indice.

**15 mai** Temps forts de la semaine d'actions contre les coupes budgétaires dans le sanitaire et social à l'appel de SUD, la CGT et de collectifs.

Second axe de revendication, la rémunération. SUD rail réclame une hausse minimale de 100 euros des primes de traction des conducteurs et des primes de travail des ASCT. De son côté, la CGT porte depuis 2022 un projet de refonte de ces primes tenant compte des évolutions de ces métiers, avec à la clé des hausses pouvant atteindre 175 euros. En l'état, ces primes représentent autour de 25 % de la rémunération des cheminots roulants. «Les précédentes NAO ont garanti une augmentation moyenne des salaires de 2,2 % en 2025, supérieure à l'inflation, rétorque par courrier Jean-Pierre Farandou. Depuis 2022, alors que l'inflation a progressé de 14,1 %, la rémunération moyenne aura ainsi progressé de 19,6 %.»

#### AU NOM DE L'OUVERTURE À LA CONCURRENCE

Pas de quoi convaincre Cédric Robert. «Je pense qu'un jour, la direction annoncera que les cheminots ont été augmentés de 50 %. Et tout le monde avalera cet élément de langage. La vérité est que ces chiffres sont invérifiables, puisqu'ils prennent en compte l'ensemble des évolutions, et notamment l'ancienneté. Les augmentations de salaire brut, cotisable pour la retraite, se font attendre», rétorque le cégétiste. Selon son syndicat, deux tables rondes sont programmées les 4 (pour les conducteurs) et 11 juin (pour les contrôleurs). «Des réunions qui n'étaient pas dans le paysage social il y a de cela quinze jours», se félicite Cédric Robert.

Au sujet des compléments de rémunération, la CGT cheminots propose une prime calculée en trois temps : un socle de base «garantissant la rémunération en cas d'arrêt maladie, d'inaptitude ou de baisse du plan de transports» ; le versement d'une prime technicité en fonction du matériel roulant; ainsi que l'instauration d'une prime production «variable en fonction de l'amplitude de travail et du travail de nuit». En 2022, une pétition appuyant ce projet de refonte avait récolté les signatures de près de 50 % des effectifs de conduite et des contrôleurs de la SNCF.

**« Les conducteurs et contrôleurs sont soumis au bon vouloir de l'offre de trains. »**

CÉDRIC ROBERT, CGT CHEMINOTS

d'euros de bénéfice en 2024, plus de 5 milliards cumulés depuis la crise Covid. Quand ses concurrents européens perdent 1,8 milliard l'an passé, comme la Deutsche Bahn, ou 208 millions pour l'italien FS. «Les syndicats sont dans leur rôle de réclamer un meilleur partage de la valeur créée par les cheminots», poursuit le responsable de SUD rail.

Pourtant, au nom de l'ouverture à la concurrence, Jean-Pierre Farandou prévient des conséquences de cette grève. «Que vont penser les autorités organisatrices de la mobilité, au moment où s'accélère l'ouverture à la concurrence des TER?» écrit aux cheminots le PDG de la SNCF. C'est oublier que la régénération du réseau ferré repose sur les bénéfices de la société anonyme SNCF Voyageurs, qui alimente chaque année un fonds de concours palliant le désengagement de l'État. En 2024, 1,71 milliard d'euros ont ainsi été versés par la SNCF pour le réseau, là où ses concurrents en sont dispensés. Un effort en grande partie rendu possible par une pressurisation des effectifs et une flexibilisation du travail des cheminots. Les causes de cette grève... ■

NAÏM SAKHI



Les sociétés concessionnaires d'autoroutes ont réalisé 4,4 milliards d'euros de bénéfice global en 2023.

## « Il manque 1 milliard pour le rail »

La conférence de financement des transports, qui s'ouvre ce lundi, se penchera sur la régénération du réseau ferroviaire. Les sociétés gestionnaires d'autoroutes pourraient être mises à contribution, selon Antonin Mazel, expert chez 3E Consultants.

**D**epuis Marseille, ce lundi 5 mai, le gouvernement lance la conférence « Ambitions France Transports », consacrée au financement des infrastructures. Durant au moins dix semaines, quatre groupes d'étude regroupant des élus, des professionnels et des experts tâcheront de mettre en adéquation les projets de transport déjà annoncés et les besoins de financement, alors que l'exécutif envisage 40 milliards de nouvelles coupes dans les dépenses publiques. De l'avoir des concessions autoroutières aux 24 projets de services express régionaux métropolitains (Serm) labellisés, la France devra révolutionner ses transports pour respecter ses objectifs de neutralité carbone en 2050.

#### L'État veut évaluer la « dette grise en matière de transports ». De quoi s'agit-il pour le rail ?

Il s'agit de l'ensemble des coûts futurs d'entretien et de régénération du réseau qui devront être payés en l'absence d'investissements réalisés dès aujourd'hui.

#### ENTRETIEN

Dans le ferroviaire, ce qui n'est pas rénové a de grands risques d'être fermé demain. Il y a donc un besoin de chiffrage pour répondre aux impératifs de neutralité carbone en 2050, dans lesquels le ferroviaire sera primordial, avec un report modal de la route vers le rail. L'âge moyen du réseau français est de 28 ans. Mais cela va de 20 ans pour les LGV à parfois 75 ans pour des petites lignes.

Nous ne partons pas d'une page blanche. Le Conseil d'orientation des infrastructures table

sur un besoin de 100 milliards d'investissement. Un chiffre repris par Élisabeth Borne, alors première ministre, dans son plan d'avenir pour les transports (2023), mais qui s'apparentait davantage à un effet d'annonce puisque ni les financements ni les financeurs n'étaient explicités. Le PDG de la SNCF, Jean-Pierre Farandou, évalue à 1,5 milliard d'euros supplémentaires les besoins de régénération du réseau par an. La SNCF s'est déjà engagée à verser 500 millions. Il reste donc 1 milliard à trouver.

#### Comment faire?

Il ne peut provenir que de financements externes à la SNCF. Une des pistes serait de mettre fin aux rabais sur les péages ferroviaires consentis aux concurrents de la SNCF Voyageurs. Les concurrents de l'entreprise publique pourraient également contribuer au fonds de concours pour le financement du réseau. À travers ce dispositif, SNCF Voyageurs reverse 60 % de son résultat net pour financer le réseau ferré national. Plus la SNCF alimente ce fonds, moins l'État a besoin de verser de sa poche.

#### Les concessions autoroutières qui arrivent à échéance entre 2031 et 2036 doivent-elles contribuer ?

La fin des concessions autoroutières se pose. Selon l'Autorité de régulation des transports, les sociétés concessionnaires ont réalisé un bénéfice global de 4,4 milliards d'euros en 2023. Ces profits n'ont évidemment aucun bienfait sociétal, puisque 4,1 milliards d'euros sont partis dans des dividendes. Cet argent doit revenir dans le giron public pour développer les mobilités décarbonées. ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR N. S.

**C**'est un coup de rabot que le gouvernement vient de décider sur un des dispositifs clés de lutte contre le chômage du président Macron. Pour tenter de réaliser entre 93 et 140 millions d'euros d'économies sur l'apprentissage, dont le coût total pour le budget de l'État a été estimé à 14 milliards d'euros par an par la Cour des comptes et à près de 25 milliards par l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), la ministre du Travail a annoncé que les entreprises participeraient désormais à hauteur de 750 euros au coût de formation de chacun de leurs apprentis si ces derniers ont un niveau supérieur à bac+3.

Autre axe de la coupe, «la priorisation des financements de l'apprentissage en fonction des besoins du marché du travail», annonce le ministère du Travail, soit la possibilité pour les branches professionnelles de moduler le financement des formations en fonction de leurs besoins. Cela devrait s'accompagner d'une vigilance accrue vis-à-vis de la qualité des enseignements dispensés par les centres de formation des apprentis (CFA) et d'un plus grand conditionnement des aides publiques qui leur seront versées. Ces changements s'ajoutent à la décision prise en janvier de réduire la prime accordée pour l'embauche d'un apprenti, passée de 6 000 à 5 000 euros pour les entreprises de moins de 250 salariés et à 2 000 pour celles au-dessus de ce seuil des 250.

# Nouveau coup de rabot sur l'apprentissage

**BUDGET** Le gouvernement a décidé de réduire les subventions à ce dispositif d'aide à l'entrée dans le monde du travail qui coûte très cher à l'État et dont les bienfaits sur l'emploi sont limités.

Ces annonces ont été accueillies avec circonspection par le patronat, très attaché à ce dispositif de soutien public aux employeurs. La Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME), notamment, a mis en garde dans un communiqué contre le risque «*de casser la dynamique*» de l'apprentissage et «*d'impacter négativement l'emploi des jeunes*». Il faut dire que, depuis son élargissement en 2018, l'apprentissage a été, au côté d'autres aides versées aux entreprises sans contreparties, une véritable vache à lait pour les employeurs. C'est surtout le cas depuis 2020 quand, dans

le cadre du plan de relance, une «*aide exceptionnelle*», qualifiée de «*très généreuse et non ciblée*» par une étude de l'OFCE, s'est ajoutée aux exonérations de cotisations qui existaient déjà sur l'alternance, rendant cette forme d'embauche très économique pour les directions d'entreprise.

«*Les apprentis sont devenus de la main-d'œuvre quasi gratuite pour les entreprises, qui préfèrent désormais embaucher des apprentis plutôt que des salariés en CDI ou en CDD, voire des stagiaires*», résume une analyse du Syndicat des agents consulaire et de l'apprentissage SNCA-CGT. Le

tout aux frais des contribuables, jamais aucun autre type d'emploi n'ayant bénéficié d'un tel niveau d'argent public. «*La dépense publique pour l'apprentissage a atteint 21 milliards d'euros pour l'année 2022, en hausse de 270 % depuis 2018*», calculait l'économiste Bruno Coquet, l'auteur des notes sur la question de l'OFCE. Un montant exponentiel, la générosité des aides ayant entraîné l'explosion du nombre de contrats d'apprentissage, passé de 290 000 en 2017 à 854 000 en 2024.

## LES ÉTUDIANTS SURREPRÉSENTÉS

Si ces nouveaux freins visent d'abord à réduire les dépenses publiques, ils soulignent aussi d'autres limites du dispositif d'apprentissage. Présenté comme une politique de lutte contre le chômage des jeunes, ce dernier n'atteint en réalité pas ses objectifs. «*On s'aperçoit que, lorsque le montant des subventions augmente, les entreprises embauchent plus d'apprentis, mais les gardent moins*, expliquait récemment sur France Culture Pierre Cahuc, professeur d'économie à Sciences-Po. *La proportion de jeunes qui restent dans leur entreprise au terme de leur apprentissage est de l'ordre d'un tiers.*» Plus grave encore, en élargissant le statut d'apprenti et le versement des aides afférentes aux étudiants du supérieur, les réformes de 2018 et 2020 ont permis aux entreprises d'embaucher des étudiants du supérieur à bas coût au lieu de leur proposer un vrai contrat. Cette surreprésentation des étudiants parmi les apprentis s'est faite au détriment des jeunes sans emploi ni formation, à qui cette insertion dans le monde du travail est pourtant le plus bénéfique et dont la part n'a cessé de se réduire.

Les mesures annoncées s'attaquent aussi à la marge à un autre problème lié à l'explosion de l'apprentissage pointé par de nombreux observateurs : le développement anarchique d'un secteur de l'enseignement privé subventionné par l'État dont la qualité laisse à désirer. Mais elles le font sans jamais remettre en question la logique de fond, qui est celle d'une aide indiscriminée à l'entreprise. ■



« Les apprentis sont devenus de la main-d'œuvre quasi gratuite pour les entreprises », résume une analyse du SNCA-CGT .

HÉLÈNE MAY



Une patrouille de l'armée israélienne arrête une famille druze en bordure de la zone du Golan occupée par Tel-Aviv.  
JALAA MAREY/AFP

# Netanyahu tente de déstabiliser la Syrie

**M**assacreur des Palestiniens, Benyamin Netanyahu voudrait se présenter en défenseur des Druzes. L'armée israélienne a ainsi annoncé, samedi, être déployée dans le sud de la Syrie, se disant prête à intervenir pour protéger des villages druzes, après des heurts meurtriers en début de semaine entre forces loyalistes et membres de cette minorité religieuse. « La présence des militaires israéliens serait limitée à la province de Quneitra, où ils ont établi des positions après la chute du régime d'Assad » en décembre, a affirmé à l'AFP un responsable druze dans la province de Soueïda.

Dans la nuit de vendredi à samedi, « cinq citoyens druzes syriens ont été évacués pour recevoir des soins médicaux en Israël (...) après avoir été blessés en territoire syrien », ont déclaré les autorités de Tel-Aviv. Ils auraient été transportés en voiture jusqu'au village de Hadar, où les forces israéliennes les ont pris en charge. Ce village est à cheval sur la zone théoriquement démilitarisée à l'est de la ligne de cessez-le-feu de 1973 entre la Syrie et Israël, sur le Golan syrien en partie occupé depuis 1967 et annexé en 1981. Les soldats israéliens ont été déployés dans cette zone après la chute de Bachar Al Assad en décembre 2024.

Dans le même temps, l'aviation israélienne a mené une série de bombardements aux abords de Damas et à travers

## MOYEN-ORIENT

Le premier ministre israélien se présente en protecteur de la minorité druze tout en occupant des territoires de son voisin du nord et en faisant bombarder des sites.

la Syrie. Ceux-ci ont visé un site militaire à Harasta, dans la banlieue de la capitale, ainsi que des cibles non identifiées dans les provinces de Deraa, dans le Sud, et de Hama, dans le nord-ouest du pays. Vendredi, Tel-Aviv avait annoncé avoir procédé à des bombardements près du palais présidentiel en guise d'avertissement contre toute atteinte aux Druzes de Syrie.

En début de semaine dernière, des violences à Jaramana, en banlieue de Damas, à majorité druze, à Sahnaya, à une quinzaine de kilomètres de la capitale, où vivent des Druzes et des chrétiens, et à Soueïda ont fait 102 morts dans les deux camps. Des combats qui ont été déclenchés par une attaque de groupes armés proches du nouveau pouvoir à Jaramana, à la suite de la diffusion d'un message audio faussement attribué à un Druze et jugé blasphématoire à l'égard du prophète Mahomet. Les autorités syriennes ont mis en cause des éléments échappant à leur contrôle. Mais ces attaques ne sont pas sans rappeler celles menées au mois de mars contre la minorité alaouite qui avaient fait plus de 1700 morts.

## UNE INSTABILITÉ PERSISTANTE

Ces violences illustrent l'instabilité persistante en Syrie, près de cinq mois après le renversement, le 8 décembre, de Bachar Al Assad par une coalition de rebelles islamistes radicaux, Hayat Tahrir al-Cham (HTC), dirigée par Ahmed Al Charaa, devenu président par intérim. Une situation qu'Israël entend utiliser en tentant d'instrumentaliser à son profit les craintes de la population afin d'affaiblir ou de déstabiliser ses voisins arabes. En lieu et place des États-nations existants, Israël verrait bien des micro-États formés sur des bases confessionnelles et/ou ethniques.

Le nouveau pouvoir syrien est d'autant plus fragile qu'en son sein coexistent différentes forces dont les liens sont ténus. Le 25 avril, Ahmed Al Charaa aurait assuré à un parlementaire états-unien, Cory Mills, que la Syrie souhaitait, « dans de bonnes conditions », faire partie des accords d'Abraham, qui prévoient la normalisation des relations avec Israël, déjà ratifiés par les Émirats arabes unis, Bahreïn, le Soudan et le Maroc. Il a fait volte-face il y a cinq jours, invoquant l'occupation des territoires. Une déclaration peu consistante en réalité.

Dès la chute de l'ancien régime, Benyamin Netanyahu avait « exigé la démilitarisation totale du sud de la Syrie » afin de « contrer toute menace » contre son pays. Ses troupes avaient même avancé au-delà de la zone tampon définie par les Nations unies, sans que le pouvoir central s'y oppose.

Israël joue également sur les divisions existantes. Cheikh Hikmat Al Hijri, l'un des trois chefs spirituels druzes syriens, a publié une déclaration appelant à la protection des Druzes du sud de la Syrie, demandant aux forces internationales d'« intervenir immédiatement pour maintenir la paix ». Les deux autres chefs religieux ont choisi de négocier avec Damas et ont rejeté les appels à une intervention internationale. Benyamin Netanyahu cherche également à se gagner les sympathies de la population druze qui vit sur le plateau du Golan occupé. Pas sûr qu'il y parvienne, mais il sait que l'instabilité ne peut que profiter à Israël. ■

PIERRE BARBANCEY

## ANNONCES LÉGALES

*Le journal l'Humanité est officiellement habilité pour l'année 2025, pour la publication des annonces judiciaires et légales dans les départements : 93, 94.*

Arrêté du 16 décembre 2024 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales.  
- Pour les constitutions, dissolutions, clôtures, changement de nom patronymique et toutes autres modifications en vie des sociétés : le tarif est au forfait  
- Toutes autres modifications ou événements multiples : le tarif est de 0,237 euro HT. le caractère

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 18 avril 2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination :

### K-LITEYA

Sigle : KL  
Objet social : L'acquisition, la détention, la gestion, le conseil et la cession de tout titre de participation et de placement. Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.  
Siège social : 196, avenue Henri-Barbusse, 93700 Drancy  
Capital : 10 euros  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Bobigny

Président : M. Nlonda Kuya, demeurant 196, avenue Henri-Barbusse, 93700 Drancy  
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clause d'agrément : En prévision d'une éventuelle transformation en SAS et de l'entrée de nouveaux associés, les actions de la SAS sont librement cessibles auprès des époux, ascendant, descendant, appelé tiers agréé, uniquement avec l'accord de l'associé fondateur. En cas de refus de celui-ci, la cession est réputée impossible. Pour les tiers non agréés, l'agrément est acquis une fois obtenu le consentement

### DIVERS SOCIÉTÉS

#### ISOBACO

SARL au capital de 10 000 euros  
Siège social : 1, boulevard de l'Europe, 14540 Bourguebus  
809 849 946 RCS Caen

Aux termes d'une décision en date du 10 avril 2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 7, place du 11 Novembre 1918, 93000 Bobigny. Président : M. Petrovic Dusan, demeurant 31, avenue de la Dhys, 93170 Bagnolet. Radiation du RCS de Caen et immatriculation au RCS de Bobigny.



À Khan Younis, mi-avril, Osama Kamal Al Rakab, un enfant victime de la famine imposée par Israël.

## À Gaza, le génocide se joue sous les bombes et dans les ventres

Le blocage total de l'aide humanitaire dans l'enclave palestinienne par Israël depuis le 2 mars plonge la population, déjà harassée par les bombardements incessants, dans la famine. L'ONU dénonce l'usage de ce procédé « comme arme de guerre ».

**D**ans la bande de Gaza, des enfants palestiniens raclent les fonds de casserole avec leurs doigts pour espérer remplir un tant soit peu leurs gamelles vides. D'autres tendent désespérément la leur auprès d'humanitaires désemparés par les bousculades. Ces scènes de cohue au milieu des ruines sont entremêlées de cris. Plus que la peur des bombes, les hurlements sont l'expression d'une faim harassante et interminable. Cela fait désormais plus de deux mois qu'Israël bloque toute entrée de l'aide humanitaire dans l'enclave palestinienne, déjà soumise à un blocus inique depuis 2007.

Vendredi, un navire de la coalition d'ONG la Flottille de la liberté – elle milite pour la cessation de cette énième violation du droit international – a été attaqué par des drones israéliens au large de Malte, dans les eaux internationales, selon ses responsables. Celui-ci transportait des denrées alimentaires vitales à destination des plus de 2 millions de Palestiniens piégés à Gaza. Le même jour, le comité international de la Croix-Rouge alertait : les opérations humanitaires dans

l'enclave sont « au bord de l'effondrement total ». Cette situation « dépasse l'entendement », prévient ce dimanche l'Agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (Unrwa). « Un effort international concerté doit être déployé pour empêcher cette catastrophe d'atteindre un niveau sans précédent. »

### DES NÉGOCIATIONS À L'AGONIE

D'après Kazem Abu Khalaf, porte-parole du Fonds onusien pour l'enfance en Palestine, chaque jour qui passe, les cas d'émaciation sévère augmentent. Le taux de malnutrition chez les enfants a ainsi bondi de « 172 % au premier trimestre de 2025 » par rapport à la même période l'an dernier. Des ventres gonflés, des membres atrophiés. La famine comme « arme de guerre », dénonce l'ONU. En sus des bombardements incessants, cette disette meurtrière exercée sur les Gazaouis sert le projet génocidaire orchestré par le premier ministre israélien, Benyamin Netanyahu, et ses alliés suprémacistes. Vendredi, au moins 42 civils ont été tués selon l'agence de presse palestinienne Wafa, qui dénombre ce

dimanche 23 décès. Et 39 morts la veille, rapporte Haaretz.

Pendant ce temps, Netanyahu tente comme toujours de faire capoter les négociations sur un éventuel accord de cessez-le-feu avec le Hamas. Et a accusé le Qatar – chargé de la médiation entre Israël et le mouvement islamiste, conjointement avec l'Egypte – de pratiquer un « double jeu » et un « double langage ». Des « déclarations incendiaires (...) qui sont loin de répondre aux normes les plus élémentaires de responsabilité politique et morale », a répondu Majed Al Ansari, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères qatari. Un blocus étouffant, une famine systématique, le refus de médicaments et d'abris, et l'utilisation de l'aide humanitaire comme outil de coercition politique. Est-ce vraiment là le modèle de « civilisation » que l'on promeut ? » Alors que des milliers de manifestants se sont une fois encore rassemblés samedi soir à Tel-Aviv pour réclamer la fin de la guerre à Gaza et le retour des otages, l'armée israélienne a de son côté rappelé des dizaines de milliers de réservistes. Un seul but : accélérer le génocide. ■

ANTOINE PORTOLE

Mexico (Mexique), envoyé spécial.

**«F**roide, gelée.» C'est en ces termes que le coordinateur du groupe parlementaire du Parti du travail (PT), Reginaldo Sandoval Flores, décrivait il y a peu la relation avec son allié Morena (Mouvement régénération nationale), le vaisseau amiral de la coalition qui a porté Claudia Sheinbaum à la présidence du Mexique l'année dernière. «*Il n'y a pas de dialogue*», déclarait-il en pointant du doigt «*l'arrogance de la direction*» du parti rouge cerise sur fond de conflit autour des élections municipales qui auront lieu le 1<sup>er</sup> juin dans l'État du Veracruz.

Dans cette région de la côte Atlantique, Morena et ses alliés sont en position de force et ont su étendre leur influence au niveau local, au point de dominer aujourd'hui environ 40 % des municipalités, suivant une dynamique assez représentative de l'hégémonie qu'a su peu à peu imposer une gauche boostée par l'arrivée au pouvoir d'Andrés Manuel López Obrador (Amlo, 2018). Toutefois, le parti fondé par ce dernier a choisi pour le prochain scrutin de s'allier au Parti vert écologiste (PVEM, centre), excluant le PT. «*Ils se sentent tout-puissants, pratiquement invincibles; ils pensent qu'ils n'ont besoin de personne. Comme il n'y a pas d'opposition (qui soit à la hauteur) à droite, ils cherchent à savoir qui leur fait concurrence sur leur gauche*», dénonce Reginaldo Sandoval Flores.

Alors que son groupe parlementaire brandit la menace d'une possible rupture, le périste a prévenu du risque d'un revers électoral lors des élections générales de mi-mandat de 2027 «*qui pourrait provoquer la perte de la majorité qualifiée*» à la Chambre des députés, laquelle verra ses 500 sièges renouvelés. Aujourd'hui, la coalition de gauche Morena-PT-PVEM domine largement la chambre basse avec respectivement 253, 49 et 62 sièges, soit 364 députés, ce qui lui permet d'approuver réformes et modifications constitutionnelles sans difficulté.

#### **TOUS LES PROJETS DE LOI DU PARTI DU TRAVAIL SONT BLOQUÉS**

«*Nous soutiendrons toujours avec nos voix tous les projets qui seront en faveur des Mexicaines et Mexicains, qu'ils proviennent des législateurs ou de la cheffe de l'exécutif*», a toutefois affirmé à l'*Humanité* Ileana Jimenez, responsable des relations internationales du PT, tempérant le risque de fracture (lire notre entretien sur l'*Humanité.fr*). «*Il n'y a pas de division*», a-t-elle assuré, non sans pointer du doigt deux sujets qui sont source de frictions de moins en moins faciles à cacher : ce qui ressemble à une stratégie de Morena consistant à «*bloquer*» tout projet de loi issu des rangs du PT et une ouverture des portes du parti rouge cerise à d'anciens adversaires issus du Parti action nationale (droite) mais surtout du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, centre droit), quitte à voir Morena se faire



Claudia Sheinbaum, présidente du Mexique, et Mario Delgado, président de Morena, le parti présidentiel, à Mexico, le 18 juin 2024.

CARLOS TIRALERI/EPA/NURPHOTO/FP

submerger par sa droite. Alors qu'il a lancé une campagne d'adhésion au début de l'année avec l'intention d'atteindre 10 millions de membres, le Morena a annoncé avoir déjà atteint la moitié de ce chiffre.

«*Ce qui est inquiétant, c'est que le Morena accueille de nombreux transfuges, notamment du PRI*», analyse Obey Ament, spécialiste de la politique mexicaine. «*Ils sont accueillis au Morena et catapultés à des positions de pouvoir parce qu'ils ont beaucoup de poids, aux niveaux local ou régional, forts de liens clientélistes qui leur permettent de mobiliser une partie de l'électorat. Bien que*

*le mouvement Morena a permis le triomphe d'Amlo en 2018, une fois devenu un parti il n'a pas pu se structurer malgré sa majorité et une partie de sa direction s'est retrouvée entre les mains d'anciens dirigeants passés par le PRI habitués à un fonctionnement très vertical.*»

Après la succession de l'ancien président et leader indiscutable du parti, complètement retiré de la vie politique (il a respecté à la lettre, au grand dam de nombre de ses soutiens, sa promesse de ne faire aucune déclaration publique après la passation de pouvoir du 1<sup>er</sup> octobre 2024), le plus grand défi qu'affronte son héritière

est sans aucun doute celui de parvenir à maintenir l'unité de son parti. Et d'asseoir son autorité, alors qu'elle a subi en mars l'affront de voir une de ses initiatives présidentielles – visant à assainir la vie politique mexicaine – bloquée par sa propre majorité. «*Certaines personnalités cherchent déjà à se positionner en vue de l'élection présidentielle de 2030 ; c'est un signe de faiblesse et cela crée des divisions*», souligne Obey Ament.

Le mois dernier, la présidente a envoyé une lettre à la direction de Morena afin de tirer la sonnette d'alarme face à ce qui ressemble de plus en plus à une crise interne. Pas certain que cela suffise à remettre certains ambitieux dans le rang. ■

LUIS REYGADA

OBEY AMET, SPÉCIALISTE  
DE LA POLITIQUE MEXICAINNE

Photo : CARLOS TIRALERI/EPA/NURPHOTO/FP

# La gauche mexicaine en zone de turbulences

**AMÉRIQUE LATINE** Sept mois après le début de son mandat, la présidente Claudia Sheinbaum fait face à un double risque de fracture : dans la coalition qui l'a portée au pouvoir mais aussi au sein de son propre parti.

# Une nouvelle étape pour la petite reine ?



Tour de France, le 13 juillet 2024. Tadej Pogacar, maillot jaune sur le dos, dans la descente du col du Tourmalet. ANNE-CHRISTINE POUJOULAT / AFP

**CYCLISME** Le vélo est-il à l'aube d'une révolution au nom du sacro-saint business ? C'est en tout cas le projet porté par One Cycling, soutenu par un fonds saoudien. Reste à convaincre tout le monde, ce qui n'est pas encore acquis.

**L**e serpent de mer d'une ligue fermée dans le cyclisme serait-il en train de ressortir la tête de l'eau ? C'est en tout cas ce qu'a révélé, il y a peu, le quotidien belge *Het Laatste Nieuws*. Le projet, qui se nomme « One Cycling » et à la tête duquel on retrouve Richard Plugge, le grand patron de l'équipe néerlandaise Visma-Lease a Bike, voudrait mettre en place une ligue sur le modèle de feu la Super Ligue au football afin de réunir les meilleures équipes cyclistes du peloton. Cette super-ligue pourrait être présentée avant le Tour de France 2025, et ce malgré les réticences pour le moment d'Amaury Sport Organisation, détentrice notamment de la Grande Boucle, à en faire partie, tout comme certaines équipes du peloton peu enclines à se lancer dans l'aventure.

Ce projet qui était dans les tuyaux depuis l'automne 2023 ne serait donc plus très loin de trouver un aboutissement. Portée par un fonds souverain d'Arabie saoudite, cette nouvelle formule serait l'idée du patron de la Visma, qui détiendrait — tiens donc ! —, selon certaines sources qui préfèrent rester anonymes, plus de 70 % des parts de One Cycling.

#### GARANTIR UN MEILLEUR PARTAGE DES RECETTES

L'idée affichée, quoi qu'il en soit, est de révolutionner l'économie du cyclisme, considérée comme défavorable aux équipes, en générant de nouveaux revenus et en garantissant un meilleur partage des recettes, notamment celles générées par les droits télévisés. « Remodeler l'économie du cyclisme, pourquoi pas ? On ne peut plus vivre seulement du sponsoring. Il y a sûrement quelques bonnes choses à prendre dans les autres sports », explique ainsi

Emmanuel Hubert, le patron de l'équipe française Arkéa-Samsic, qui n'a pas été contacté et attend de voir.

Pour Richard Plugge, l'heure serait enfin venue de révolutionner la petite reine : « Ce qui me ferait peur en tant que supporter, c'est que dans dix ans, beaucoup de courses n'existent plus... Si j'étais un supporter de cyclisme, ce qui est le cas, je m'inquiéterais de la disparition de ce sport à un moment donné... et je serais heureux que des gens changent les choses pour le mieux. » Il peut pour cela compter sur les Saoudiens, prêts à garantir 250 millions d'euros annuellement et 1 million d'euros de revenus par an à chaque équipe. Bien peu si l'on considère qu'une équipe comme celle de Tadej Pogacar (UAE) dispose d'un budget de près de 60 millions d'euros, mais les promoteurs espèrent une explosion des gains à partir de 2029. En attendant le fameux jackpot, ce million fait sourire Marc Madiot, le patron de la Groupama-FDJ : « Il ne servira qu'à augmenter les salaires des coureurs ou profitera à leurs agents. Pour nombre d'équipes, cela ne représentera pas grand-chose. »

Onze formations du World Tour auraient à ce jour donné leur accord et signé un premier document.

Parmi celles-ci, on retrouve également Visma-Lease a Bike, EF-EasyPost, Ineos Grenadiers, Soudal Quick-Step, Bora-Hansgrohe mais aussi Lidl-Trek, Intermarché-Wanty, Bahrain Victorious, Decathlon-AG2R, Picnic-PostNL et Movistar ainsi que des formations Lotto-Soudal. Quid des plus petites formations ? Elles ne seraient pas invitées puisque l'idée est de voir seulement concourir les meilleures équipes et les meilleurs coureurs. Pas de trace, en revanche, d'UAE Team Emirates-XRG de Tadej Pogacar. Pas franchement étonnant quand on connaît la rivalité diplomatique entre les Émiratis et les Saoudiens. Les Alpecin-Deceuninck de Mathieu van der Poel seraient également absents, ce qui fait un peu tâche. Pour Marc Madiot, le flou encore existant ne le pousserait pas non plus à entrer dans la danse : « Il fallait signer une lettre d'intention sans vraiment savoir ce qu'il y a dedans. De fait, je ne suis pas positionné et je ne suis pas dans la playlist. »

Même son de cloche de la part du patron de TotalEnergies, Jean-René Bernaudeau, qui voit dans cette tentative la mort à plus ou moins long terme des petits, mais aussi la destruction de toute la pyramide cycliste : « Je n'en fais pas partie et encore une fois le cyclisme d'en bas est

mis à la marge. Cette super-ligue est juste là pour faire des affaires. Au lieu de nous dire, "il faut changer de système économique", on ferait mieux de commencer par un véritable état des lieux de notre sport. » Ce à quoi le patron de Groupama-FDJ ajoute : « Maintenant, on arrive dans le vélo pour faire des affaires. Auparavant, on montait une équipe et puis seulement après on faisait du business. » Outre les formations ayant signé, des organisateurs comme RCS (organisateur du Giro ou de Milan-San Remo et du Tour de Lombardie) et Flanders Classics, qui détiennent le Tour de Flandres ou encore Gand-Wevelgem, seraient aussi de la partie.

#### MULTIPLIER LES ACCÈS PAYANTS

Au-delà du business, qui reste la pierre angulaire, avec la volonté de regrouper quelques-unes des grandes courses de la saison sous son giron avec les meilleurs coureurs, One Cycling ajouterait à son programme quatre nouvelles épreuves, dont une serait en Asie, une autre en Amérique du Nord et une en Arabie saoudite. Ce programme qui pourrait entrer en vigueur à partir de la saison 2027 devrait aussi prévoir un calendrier simplifié, sans chevauchement de courses, et davantage d'arrivées sur circuit afin de permettre un accès payant, à l'instar du Tour des Flandres, dont le parcours a été modifié en 2017 pour accueillir des zones VIP. Sale temps pour les organisateurs des petites courses, qui ont souvent beaucoup de mal à boucler leur budget et ne doivent leur salut qu'à la présence de quelques grosses formations venues boucler les trous dans leur saison.

Reste à savoir maintenant si l'Union cycliste internationale (UCI) est prête à donner son aval. Selon Richard Plugge, dans sa volonté de pérenniser encore plus son sport, l'UCI n'y serait pas opposée. Rien n'est moins sûr selon un manager qui préfère garder l'anonymat : « Ajouter des courses aux courses, il y en a déjà assez comme cela. Sans l'aval de l'UCI, One Cycling ne verra pas le jour. » Marc Madiot ne dit pas autre chose : « L'UCI sera l'arbitre et je la vois mal laisser certains agir en vase clos, ce qui interdirait aux petites formations de participer à ce système. Il en va de la pérennité de notre sport. On ne peut se couper de la base comme on le voit dans le foot. » ■

ÉRIC SERRES

**One Cycling ajouterait à son programme quatre épreuves, dont une en Asie, une autre en Amérique du Nord et une en Arabie saoudite.**

Reste à savoir maintenant si l'Union cycliste internationale (UCI) est prête à donner son aval. Selon Richard Plugge, dans sa volonté de pérenniser encore plus son sport, l'UCI n'y serait pas opposée. Rien n'est moins sûr selon un manager qui préfère garder l'anonymat : « Ajouter des courses aux courses, il y en a déjà assez comme cela. Sans l'aval de l'UCI, One Cycling ne verra pas le jour. » Marc Madiot ne dit pas autre chose : « L'UCI sera l'arbitre et je la vois mal laisser certains agir en vase clos, ce qui interdirait aux petites formations de participer à ce système. Il en va de la pérennité de notre sport. On ne peut se couper de la base comme on le voit dans le foot. » ■

## Bordeaux poursuit son rêve européen

**RUGBY** Cette fois-ci, le Stade Toulousain n'ira pas en finale de la Champion's Cup. Dans un Matmut-Atlantique de Bordeaux plein comme un œuf, l'Union Bordeaux Bègles s'est imposée (35-18) pour s'offrir sa première finale de la plus belle des coupes face à Northampton, le samedi 24 mai prochain au Principality Stadium de Cardiff. En première période les Bordelais ont très vite marqué de leur emprise la rencontre, mettant ainsi sur le reculoir des Toulousains à qui il manquait non seulement Antoine Dupont, Peato Mauvaka, mais aussi Thomas Ramos... Malgré quelques tentatives de reprendre la marche avant durant la seconde période, le Stade Toulousain a fini par s'incliner très logiquement. Seul bémol, Damian Penaud sorti sur blessure pourrait manquer la finale. ■

E.S.

## Paris va enfin s'offrir un derby

**FOOTBALL** Décidément, ce week-end restera historique pour le Paris FC. Alors que, vendredi soir, l'équipe masculine validait son billet pour une montée en Ligue 1 après son match nul à Martigues (1-1), samedi, dans la foulée et comme un symbole, l'équipe féminine, en finale de la Coupe de France qui avait lieu à Calais, s'est imposée face au Paris Saint-Germain (0-0, 5 t.a.b. à 4). Comme un symbole, puisque les garçons, l'an prochain, seront amenés à affronter le PSG de QSI sur au moins deux journées. Depuis les années 1990 et l'émergence très courte du Matra Racing du président Jean-Luc Lagardère, il n'y avait plus eu deux clubs de la capitale en Ligue 1. Paris va enfin retrouver le goût du mot « derby ». ■

E.S.

### Encore une ! Encore une affaire devant la justice liée aux potentielles violences sexuelles

d'un sportif de haut niveau. Et comme dans l'immense majorité des cas, les violences sont réfutées par le mis en cause. Le 29 mars, une jeune femme de 28 ans nommée Larissa Ferrari déposait plainte dans un commissariat brésilien spécialisé dans l'assistance aux femmes pour des « violences physiques, morales, psychologiques et sexuelles » survenues durant sa relation avec l'ex-joueur de l'OM Dimitri Payet, désormais milieu de terrain à Vasco de Gama, à Rio de Janeiro. D'après ce qu'elle a rapporté à l'AFP, celle qui est avocate de profession dit avoir connu l'ancien international tricolore (38 sélections) sur Instagram. Ensemble, ils ont commencé une relation à distance en août 2024. Résidant dans le sud du pays, Larissa Ferrari a détaillé s'être rendue plusieurs fois à Rio pour lui rendre visite. « En décembre, nous avons eu notre première dispute et il a commencé à me dire qu'il allait m'infliger des punitions », a-t-elle relaté. Dimitri Payet aurait alors adopté des comportements menaçants, jusqu'à exiger des « punitions ».

### LA CHRONIQUE SPORT DE MEJDALINE MHIRI

JOURNALISTE  
INDÉPENDANTE



## Payet accusé de violences

« Il me demandait des preuves d'amour qui consistaient en des humiliations. J'ai enregistré des vidéos dans lesquelles je buvais mon urine, je buvais l'eau de la cuvette des toilettes, je léchais le sol », raconte-t-elle.

**Selon le procès-verbal établi par la police, la plaignante affirme également** avoir été agressée physiquement par Dimitri Payet, « ce qui a laissé des marques sur son

corps ». Elle affirme qu'il arrivait au joueur de la « pousser » et de lui « marcher dessus ». Dans un autre procès-verbal, auquel l'AFP a également eu accès, elle a demandé à la police « des mesures de protection » face au « comportement agressif » du footballeur, à l'origine de « menaces voilées ». Larissa Ferrari a précisé souffrir du trouble de la personnalité limite, ce qui se caractérise notamment par une hypersensibilité et une instabilité émotionnelle. Pour autant, « je veux que justice soit rendue, car il a abusé de ma vulnérabilité psychologique pour obtenir des avantages sexuels », explique-t-elle, et précise : « Je suis avocate, je n'aurais jamais fait de dénonciations aussi graves à la légère. »

**Entendu le 16 avril par la Deam de Jacarepagua, la police spécialisée dans la protection des femmes,** Dimitri Payet a admis une relation extraconjugale mais affirme que l'ensemble des pratiques étaient consenties, voire attendues par la plaignante. Quant aux accusations de violences, il s'est justifié en soulignant que sur sa « peau très claire, toute pression, même légère, laisse une marque », selon le média brésilien Metropoles. L'enquête suit son cours. ■

# Dans le cirque de la justice expéditive

## THÉÂTRE

Avec *Léviathan*, Lorraine de Sagazan joint l'ampleur du geste scénique à l'efficacité d'une charge adressée à la comparution immédiate.

C'est un tribunal en forme de cirque, jonché de terre, sous un chapiteau rose pâle. Y apparaît d'abord un premier homme, un régleur de profession, « grillé » par la police alors qu'il conduisait une moto sans permis et sans casque dans une allée privée. Il porte un bomber trop grand, un débardeur en guenilles, un jean qu'il doit sans cesse retenir de la main parce qu'on lui a confisqué sa ceinture en garde à vue. Les bécanes le passionnent, cette moto-là l'a « séduit »,

il voulait juste l'essayer. Quelques mètres. Six mois ferme. À sa plaidoirie s'est opposée une fin de non-recevoir évidente : conduire sans permis, c'est illégal. La peine infligée n'est que l'application de la loi ; c'est en tout cas ce qu'annonce une juge éreintée d'entrée de jeu, nonobstant la marge d'appréciation qui est la sienne dans l'application de ladite loi. À peine quinze minutes d'audience et la sentence s'affiche en grandes lettres sur un écran en ogive, comme celle des deux autres cas exposés ensuite – tous soldés par du ferme.

Le régleur n'est pas le premier, pas le dernier à y passer. La petite mécanique installée par la pièce suffit à le comprendre. Après lui apparaîtra un autre homme, plus vieux et sans domicile. Lui a insulté une policière, on lui a



Un jeu de masques, marionnettes et pantomime. SIMONGOSSELIN

aussi trouvé un poing américain dans le sac – la rue, c'est dangereux. Il sera traité comme un terroriste. Puis il y a cette femme qui traîne sa poussette vide sur le plateau comme une croix, et qui finira elle aussi derrière les barreaux parce qu'elle a volé des habits pour sa fille de 6 ans dont elle n'a plus la garde. Pas question d'occulter, ici, que la justice expéditive s'applique presque exclusivement à des individus en difficulté.

#### **KHALLAF BARAHO, ANCIEN DÉTENU, PARLE FACE PUBLIC**

Alors que le didactisme vient souvent tuer le politique au théâtre, le pari assumé et délibéré d'une pièce à charge déplace un peu le problème. Crée à Avignon à l'été 2024, *Léviathan* est une œuvre visuellement impressionnante, au service d'une dénonciation claire : celle de la procédure de comparution immédiate, première pourvoyeuse d'incarcérations en France, machine à broyer et exemple accablant d'une justice de classe. En 1983, une loi définissait la procédure de comparution immédiate telle qu'on la connaît aujourd'hui comme une exception. Mais « *l'exception devient souvent la règle* ». C'est Khallaf Baraho, ancien détenu habitué de ce terrible manège, révélé en comédien formidable, qui le dit face public, comme un coryphée au bord de la fiction.

Aujourd'hui, en France, ils sont chaque jour des centaines à défiler devant les juges au sortir de leur garde à vue, défendus par des avocats le plus souvent commis d'office qui découvrent les dossiers le jour même. Que Lorraine de Sagazan parle de « *simulacre* » à propos de la procédure de comparution immédiate est une clé pour lire

une mise en scène onirique et vaporeuse, décollée du réel qu'elle tient pourtant en référent. La répression exercée dans ces tribunaux expéditifs n'est pas beaucoup plus qu'une affaire d'affichage. C'est la justice

qui fait genre de marcher pour satisfaire les pulsions punitives dont parlait Nietzsche, ici cité, dans *la Généalogie de la morale*. En réalité, dans ces tribunaux, la justice détruit, écrase. Elle dysfonctionne. Loin de l'idée, rappelée au début du spectacle par la formule « *pax et justitia osculatae sunt* », selon laquelle elle serait consubstantielle à la paix.

Simulacre, donc, rendu en un jeu de masques, marionnettes et pantomime, autant de moyens pour distancer, au théâtre, de l'humain. La juge bat des bras et des pieds comme un automate, répétant à qui veut bien l'entendre qu'elle est fatiguée, implorant les prévenus d'y mettre du leur en ne s'attardant pas trop sur leur propre cas. À côté d'elle, le procureur fait des ronds. En face, deux des prévenus ont des traits floutés au maquillage sous des collants transformés en masques. L'autre, récidiviste, a déjà les traits figés dans son rôle social, sous un masque de résine qui ne laisse apparaître que la bouche, à l'instar des avocats et du procureur. Ils sont les pantins d'un système judiciaire qui les dépasse et où les rouages économiques jouent un grand rôle invisible.

Les situations décrites par le dramaturge Guillaume Poix sont toutes tirées de cas réels. Autour d'elles, la mise en scène de Lorraine de Sagazan, servie par des comédiens formidables, rend sensibles l'emballlement, la précipitation et l'épuisement d'un tribunal engorgé. La violence, aussi. Bientôt, le plateau tout entier se met à paniquer et à suinter, à dériter des images christiques qui viennent rappeler la vieille racine chrétienne de la peine. Quand tout retourne au silence, c'est pour donner à ressentir le temps infime dont il suffit, dans ce triste manège, pour emprisonner quelqu'un. ■

**SAMUEL GLEYZE-ESTEBAN**

Jusqu'au 23 mai à l'Odéon-Théâtre de l'Europe, Paris 6<sup>e</sup>.  
Tél. : 01 44 85 40 40 ou [theatre-odeon.eu/](http://theatre-odeon.eu/)



De gauche à droite Alvise Sinivia, Valérie Dashwood et Laurent Poitrenaux. MARIANO BARRENTOS

## **Médecine générale, fenêtre sur la Sainte-Trinité**

**THÉÂTRE** Ludovic Lagarde adapte le roman d'Olivier Cadiot, où trois personnages en deuil sont reclus dans une maison de campagne. Une mise en scène portée par un formidable trio d'acteurs qui questionnent la famille, les sciences, l'art ou la spiritualité.

**L**udovic Lagarde a de la suite dans les idées. *Depuis Sœurs et frères* (1993) et *le Colonel des zouaves* (1997), époustouflant monologue joué pendant vingt-cinq ans par le comédien Laurent Poitrenaux, le metteur en scène poursuit son compagnonnage avec Olivier Cadiot, dont il a à ce jour monté presque tous les textes, même s'ils ne sont pas écrits à l'origine pour le théâtre. Paru en 2021, le roman *Médecine générale* laboure à ciel ouvert le chantier intérieur de l'auteur en confrontant les angoisses de trois personnages qui pourraient n'en faire qu'un : Closure, le narrateur, écrivain endeuillé par la mort de son demi-frère ; Mathilde, anthropologue revenue en France après un long terrain chez les Achuar ; et Pierre, enfant sauvage moins idiot qu'il n'y paraît, musicien doué d'une mémoire phénoménale qui absorbe sans hiérarchie toutes les connaissances. Avec l'ambition de fonder une religion, ces trois solitudes vont, sous le signe de la Sainte-Trinité, se confiner dans une maison de campagne isolée, propriété de la famille de Mathilde.

Même si les figures sont plus dessinées que dans d'autres livres de Cadiot, faire du théâtre avec ce matériau où des dialogues émergent d'une masse de dérivation et d'embardées est un pari que Ludovic Lagarde relève haut la main grâce à un trio d'acteurs épataints. Pas simple d'incarner un

### **Entre abstraction mentale et situations de jeu concrètes.**

texte où se mêlent des questionnements sur la famille et le deuil, et des réflexions sur les sciences, l'art ou la spiritualité. Complices de longue date, Laurent Poitrenaux et Valérie Dashwood parlent le Cadiot comme une seconde langue maternelle. Nouveau venu dans la bande, le musicien performeur Alvise Sinivia est aussi à l'aise avec le solennel piano à queue, transformé en partenaire clownesque, que dans le bidouillage sonore avec un vieux magnétophone à bande Revox.

Dans ce huis clos, une société en réduction où le temps est figé, chacun prend sa part : Closure, dictatorial et névrosé, porte la réflexion sur l'art et les images ; Mathilde

dialogue avec les morts dans une maison qu'il faut se résoudre à vider ; Pierre, par la musique, personifie une écriture qui voudrait tout embrasser. Tendue entre l'abstraction mentale et des situations de jeu concrètes (Mathilde hachant de la viande avec une antique moulinette), la mise en scène traite le roman comme un paysage visuel et sonore. Fenêtres ouvertes sur l'intériorité des personnages, des écrans verticaux sont des surfaces où sont projetés un superbe ciel nuageux qui défile à travers la vitre d'un train, des feuilles d'arbres en gros plan ou les pages du roman avec un effet de mise en abîme. Moins ludique que des spectacles anciens comme *Retour définitif et durable de l'être aimé*, avec le fameux lapin fluo et les fêtards en survêtement, ou *Un nid pour quoi faire* et sa cour royale en exil à la montagne, *Médecine générale* marque une bascule dans l'œuvre commune du tandem Cadiot-Lagarde, qui vieillit de concert. De là à dire qu'ils sont repartis pour vingt ans... ■

**SOPHIE JOUBERT**

Jusqu'au 13 mai au Théâtre des Abbesses, Paris 18<sup>e</sup>. Tél. : 01 42 74 22 77 ou [theatredelaville-paris.com/](http://theatredelaville-paris.com/)

**LA CHRONIQUE  
THÉÂTRE DE  
JEAN-PIERRE  
LÉONARDINI**


## *Frictions ne dore pas la pilule*

Jean-Pierre Han amorce le numéro 39 de la revue *Frictions*, qu'il pilote, avec un éditorial bien senti, dans lequel il s'interroge sur l'esthétique des grands machins spectaculaires, censés illustrer « le roman national ». Au Puy du Fou, où se glorifie la vulgate historique réactionnaire, convient-il d'opposer une version républicaine au grand sens ? Marc Sagaert a traduit, de l'écrivain cubain Anton Arrufat (1935-2023), très peu connu en France, un texte éclairant sur les pièces courtes de Tchekhov ; Hervé Petit, comédien, metteur en scène de théâtre, propose, avec *Figuration*, une nouvelle sur son expérience vécue lors d'un film à gros budget ; de Joséphine Serre, voici la partition verbale d'un oratorio, *Partir*. Face à Ulysse, rusé guerrier couvert de sang, Nausicaa déclare : « Je ne suis rien / Que deux bras qui s'ouvrent. » Grégoire Letouvet a composé la musique, Laëtitia Guédon mettra en scène.

**Jérôme Hankins a suivi, vers l'an 2000, des stages pour acteurs animés par Edward Bond (1934-2024).** C'est sur le thème du massacre des innocents que le grand auteur britannique,

**Le grand auteur britannique, Edward Bond conduit ses auditeurs au bord du gouffre de l'époque.**

à qui l'on doit de mémorables *Pièces de guerre*, s'attelle à un « nouveau paradoxe du comédien » et conduit ses auditeurs au bord du gouffre de l'époque, en prolongeant sans merci, dans l'épouvante concrète, des scènes prélevées dans Shakespeare, Brecht ou Ibsen. Thierry Besche,

créateur sonore, donne à penser sur l'histoire de la voix humaine au théâtre, à partir d'exemples par lui vécus. **Gilles Aufray adresse une lettre émue à Hélène Bessette (1918-2000), romancière si injustement oubliée**, dont les œuvres complètes, par bonheur, sont de nouveau en cours de publication aux éditions Nouvel Attila, collection « Othello ». D'Hélène Bessette, de 1953 à 1973, étaient parus 13 romans chez Gallimard. Gilles Aufray livre aussi un assez long poème, *Lettre à un enfant à venir*, pour conjurer dans le futur les malheurs du temps présent. La dernière partie de la livraison est consacrée à Noëlle Renaude-Ziegler. Avant de devenir, « grâce à Théâtre ouvert et aux Éditions théâtrales », celle qui écrit des pièces infiniment singulières et des romans, elle a pratiqué l'activité critique avec du style et un fin discernement. En témoignent, entre autres, ses interventions sur le peintre Jean-Charles Blais, les acteurs Gérard Desarthe, André Marcon et Jean-Quentin Châtelain ou le grand auteur « paléolithique » Valère Novarina, dont Sollers disait : « Il fait bouillir la langue. » ■

*Frictions* n° 39, 18 euros, rédaction, abonnements : 27, rue Beaunier, 75014 Paris. Tél. : 0145 43 4895, frictions@-frictions.net, www.revue-frictions.net

# Le numéro 2 d'Avignon va quitter ses fonctions

**VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES** Visé par des accusations datant d'avant sa nomination à la direction du Festival, Pierre Gendronneau a annoncé sa démission.

C'est au cours d'une réunion qui s'est tenue mercredi 30 avril à 12 h 30 que l'équipe du Festival d'Avignon apprend le départ de Pierre Gendronneau du poste de directeur délégué qu'il occupait depuis février 2023. Quelques minutes plus tard, *Télérama* publie l'information. Le soir même, la direction communique via l'AFP et confirme la démission de Pierre Gendronneau pour « des raisons personnelles ». Son départ « a été acté d'un commun accord ».

Tiago Rodrigues, directeur du Festival, revendique : « Nous avons mis en place une cellule d'écoute et un dispositif de prévention depuis 2022, qui ont permis de faire remonter neuf signalements en 2024, onze en 2023, un en 2022. » Mais il assure qu'« aucun ne concerne le directeur délégué ». Il ajoute : « Ces chiffres démontrent que, lorsque les victimes savent qu'elles vont être entendues, la parole se libère. » Certes, mais la parole se libère-t-elle aussi facilement lorsqu'il s'agit de désigner un directeur délégué, tout en haut de la pyramide hiérarchique ?

L'affaire démarre le 8 novembre 2024. Le ministère de la Culture informe le Festival qu'il a actionné l'article 40 du Code de procédure pénale, concernant Pierre Gendronneau, à la suite des signalements de deux femmes qui ont choisi de préserver leur anonymat, et saisi le procureur de la République. Le 11 novembre, le Festival d'Avignon diligente une enquête interne, confiée au cabinet Egaé, dirigé par Caroline de Haas. Des avocats indépendants

sont aussi sollicités. Les conclusions de l'enquête « n'ont pas révélé de faits avérés de harcèlement ou de violence de la part de Pierre Gendronneau pendant sa période de travail au Festival ». Pourtant, si la première des deux victimes a travaillé au Festival d'automne, la seconde semble être une salariée du Festival d'Avignon.

Les signalements remonteraient donc, si l'on en croit le directeur, à avant la prise de fonction au Festival d'Avignon, a priori lorsque Pierre Gendronneau travaillait au Festival d'automne. Emmanuel Demarcy-Mota, directeur général du Festival d'automne, confirme à nos consœurs du *Monde* qu'il n'a jamais été porté à sa connaissance avant l'automne 2024 « des éléments qui pouvaient laisser penser qu'il aurait eu des propos ou un comportement déplacés ». La libération de la parole a eu lieu après coup. Comme souvent, tant c'est difficile et douloureux pour les victimes de parler, tant les conséquences professionnelles peuvent leur faire peur.

Tiago Rodrigues, qui revendique d'avoir renforcé les mesures de prévention et de protection « pour la santé et la dignité des personnels », estime que l'absence de faits avérés ne lui permettait pas de licencier Pierre Gendronneau. Mais devant « un climat de suspicion à son égard », selon ses termes, la direction a pris acte mercredi de sa démission, qui sera effective le 13 juin, soit trois semaines avant le début de la 79<sup>e</sup> édition du Festival. Reste à savoir quelle décision prendra le procureur de la République qui permette à la justice de faire son travail. ■

**Le 11 novembre 2024, le Festival d'Avignon diligente une enquête interne, confiée au cabinet de Caroline de Haas.**

MARIE-JOSÉ SIRACH



Le 79<sup>e</sup> Festival d'Avignon débutera sans son directeur délégué. CHRISTOPHE RAYNAUD DE LAGE



« L'interview d'À bientôt de te revoir est plus sérieuse qu'il n'y paraît. C'est une balise qui indique où l'invité se situe dans l'époque », souligne Sophie-Marie Larrouy. Ici, à gauche, avec Louise Bourgoin et César Domboy. GREGOIRE LENTINI

## Au plaisir de te retrouver

**PODCAST** Intervieweuse hors pair, faussement hors-sol, l'actrice et restauratrice Sophie-Marie Larrouy ressuscite À bientôt de te revoir, qui avait pris fin en 2022 après plus de 130 épisodes. Rencontre en marge du festival Canneséries, où elle a enregistré l'épisode mis en ligne aujourd'hui.

### À bientôt de te revoir, sur toutes les plateformes

**A** près À la recherche du thon à la catalane et Tiroir caisse, deux podcasts plus personnels, pourquoi avoir repris À bientôt de te revoir ?

J'ai été très heureuse de faire le Thon à catalane. C'était un projet qui devait mijoter. Je l'ai travaillé chez moi, alors que j'étais enceinte et que je n'avais pas envie de zoner par monts et par vaux. Mais cela nécessitait beaucoup de réflexion et d'écriture, chaque mot à sa place, sans remplissage avec des adverbes... Seule, c'était lourd à produire. Comme j'avais créé ma boîte de prod, j'ai tenté de la pérenniser avec un business plan. Mon projet à moi, c'est l'interview. C'est ce qui m'a poussée à racheter ma marque à Binge Audio, le producteur historique d'À bientôt de te revoir. Trouver un accord a pris presque un an de négociation.

**Vous ne parlez pas de l'actualité de vos invités, mais vous proposez une conversation à bâtons rompus, extrêmement spontanée. D'où viennent vos surprenantes questions, souvent surréalistes ?**

Je n'ai pas de fiche, pas de carnet. Mon interview, je la prépare du lundi au lundi, je l'ai tout le temps en tête. J'ai un onglet « À bientôt de te revoir » ouvert dans mon cœur. Si je mange un plat avec des fleurs, ça deviendra une question : « Quid des fleurs dans ton repas ? » Cette émission est un marqueur temporel. Je suis née dans les années 1980, on ne mettait pas de fleurs dans les repas.

**Non, le saumon à l'unilatéral était au menu.**  
Et la langue sauce gribiche ! Mine de rien, l'interview d'À bientôt de te revoir est plus sérieuse qu'il n'y paraît. C'est une balise

qui indique où l'invité se situe dans l'époque, avec ses habitudes de langage ou de consommation.

### Votre propre lexique pioche dans plusieurs univers...

J'aime tellement la langue : tout ce qui est de l'ordre de la novlangue, de l'argot, des expressions régionales ou des langues étrangères. Je peux autant dire un mot allemand, « *jesuisdansleschwartz* », qu'hébreu, comme « *reti-reti* ». Ou citer l'espagnol « *pichichi* » pour qualifier le buteur de la saison. Tout m'intéresse à partir du moment où la sonorité a l'air d'une marmelade. J'écoute, j'observe beaucoup et je suis poreuse à l'émotion.

### Produisez-vous aussi d'autres podcaster ?

J'ai produit le podcast *Loin des yeux, loin du care* sur l'économie du soin. Il me tient vraiment à cœur parce que la personne qui le porte, Eva Sadoun, est une économiste moderne et extraordinaire, mais aussi parce que je pense qu'on arrive à l'aube d'une élection qui va sûrement être très brutale. C'est important d'avoir une ressource empathique, une sorte d'hagiographie du care : Eva a vraiment été complète sur des sujets du quotidien, des soignants aux médias. Mais produire un podcast reste très difficile économiquement et ne permet pas de gagner de l'argent avec quelqu'un qui n'est pas une personnalité.

### À propos de personnalité, quels sont les invités confirmés d'À bientôt de te revoir ?

La semaine prochaine je reçois Fauve Hautot et Ben plg. Puis, Keiona, la gagnante 2023 de *Drag race France*, puis les comédiennes Caroline Anglade et Camille Chamoux, le rappeur Tuerie ou encore les humoristes Léopold Lemarchand et Morgane Cadigan. ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR  
CATHERINE ATTIA-CANONNE

**« Mon interview, je la prépare du lundi au lundi, je l'ai tout le temps en tête. »**

## Rachel, une adolescente déportée

**TÉLÉVISION** Pendant quarante ans, les habitants de Teuillac n'ont dit mot. Un jour, Alain Pons, le maire de ce village girondin, découvre le terrible secret : une jeune fille a été exterminée à Auschwitz en janvier 1944.

*Les Cahiers de Rachel*, France 3, 23h15

**L**e petit village de Teuillac, en Gironde, garde un lourd secret. En mai 1985, les habitants fêtent le centenaire de leur école. Chacun ramène des objets qui relèvent sa famille avec l'établissement. Des plumes, des bureaux, des cahiers... L'un d'eux attire l'attention du maire, Alain Pons. Un mystérieux nom écrit en lettres violettes sur ce carnet détonne : c'est celui d'une certaine Rachel Taytel. Le maire questionne les anciens concernant cette camarade de classe. Qui est-elle ? Comment lui rendre ses affaires ? Cela pourrait lui faire plaisir de retrouver de vieux souvenirs. Tout le monde se regarde mais personne n'ose répondre. Au fil de son enquête, des personnes pleurent et une phrase résonne : « *Quelque chose de terrible est arrivé à Rachel* », murmure un habitant.

Jeune ou vieux, personne n'arrive à parler, ni à oublier. Rachel était juive. Le 22 janvier 1944, l'adolescente de 16 ans est déportée puis tuée par les nazis au camp de concentration d'Auschwitz. L'étoile jaune, ceux qui ont laissé faire, les vieux souvenirs des gendarmes... Alain Pons tombe des nues. Il en pleure encore aujourd'hui. Ce documentaire suit les recherches minutieuses du maire, qui a consacré la moitié de sa vie à arpenter l'Europe, photos et lettres sous le bras. Parmi ses rencontres, Robert, Daliah et David, les petits-cousins de Rachel. « *Nos parents ont survécu à l'Holocauste sans rien garder. Ils n'avaient aucune photo à nous montrer* », témoignent-ils, émus par ces découvertes familiales dont ils ne savaient rien.

Pour que sa mémoire ne soit pas oubliée, et que les horreurs du passé ne se reproduisent plus, Alain Pons a rebaptisé l'école de Teuillac Rachel-Taytel, et ne cesse de raconter cette histoire autour de lui, en particulier aux enfants. ■

MARGOT BONNÉRY







# Quels enjeux pour la succession du pape?

À partir du 7 mai, 133 cardinaux électeurs se réunissent en conclave pour désigner le chef de l'Église catholique, après le décès, le 21 avril, de François. Le choix qui sera fait dépasse la dimension strictement religieuse.

**Entre critique radicale de l'ordre mondial ou retour à une diplomatie plus traditionnelle, les lignes de fracture sont non résolues.**

**L**e pontificat de François arrive à un moment de bascule pour l'Église catholique. Si son héritage est profond, il est aussi marqué par des tensions internes et des fractures non résolues qui dessinent les enjeux majeurs de sa succession. Première ligne de fracture : le rapport au libéralisme. Confronté au libéralisme moral, François s'est montré conservateur, refusant de modifier la doctrine catholique sur des sujets comme la morale sexuelle ou le sacerdoce féminin. Ce choix lui a aliéné une partie du camp progressiste, qui attendait des réformes doctrinales. Simultanément, son opposition constante au libéralisme économique et sa critique vigoureuse de l'ordre financier international l'ont rapproché de sensibilités de gauche, tout en éloignant de lui de nombreux conservateurs attachés à la défense de l'économie de marché.

Sur le plan ecclésial, François a opté pour une attitude pastorale, privilégiant l'accompagnement des personnes vivant en marge des normes de l'Église plutôt qu'une instance doctrinaire. Cette approche a irrité ceux, nombreux parmi les évêques et les cardinaux, qui souhaiteraient que l'Église redeienne un phare doctrinal face à ce qui est perçu comme des dérives contemporaines. Si son autorité s'est affirmée dans la conduite des réformes internes – notamment la centralisation de certaines décisions et la réorganisation de la curie –, il n'a pas réussi à constituer une majorité durable pour installer une Église véritablement moins hiérarchique, plus collégiale.



**FRANÇOIS MABILLE**  
Directeur  
de l'Observatoire  
de géopolitique  
des religions de l'Iris,  
auteur

et synodale. Le synode sur la synodalité a révélé à la fois les espoirs de changement et les résistances puissantes au sein de l'institution. Enfin, sur le plan international, comme le montre son action diplomatique, François n'a pas su nouer de véritables alliances géopolitiques. Sa volonté d'émancipation face à l'Occident, son ouverture vers la Russie, la Chine, les pays du Sud et les Brics n'ont pas permis de donner au Vatican un nouveau levier d'influence solide. La solitude diplomatique du Saint-Siège reste préoccupante dans un monde où les rapports de force s'imposent.

**La solitude diplomatique du Saint-Siège est préoccupante dans un monde où les rapports de force s'imposent.**

À l'heure de préparer sa succession, plusieurs enjeux apparaissent donc clairement. Faut-il poursuivre l'agenda pastoral de François, au risque d'approfondir les divisions internes, ou recentrer l'Église sur une affirmation plus claire de sa doctrine ? Faut-il maintenir une critique radicale de l'ordre mondial ou revenir à une diplomatie plus traditionnelle, bâtie sur des alliances réalistes ? Faut-il enfin réformer plus avant la gouvernance ecclésiale ou consolider la structure hiérarchique ?

Le prochain conclave devra répondre à ces questions en discernant non seulement quel homme pour quel moment, mais aussi quelle Église pour quel monde. ■



À LIRE

*Le Vatican. La papauté face à un monde en crise*, de François Mabille, Eyrolles, 2025.

*Géopolitique des religions*, de Blandine Chelini-Pont, Roland Dubertrand et Valentine Zuber, le Cavalier bleu, 2019.

**Poursuivre les réformes, incarner l'unité, fixer les priorités globales, parler au monde : ce sont autant de questions et d'urgences.**

**Q**uadrature du cercle, casse-tête chinois, l'élection d'un pape n'est pas une sinécure. Il doit répondre à un croisement de critères qui ne sont pas les mêmes parmi tous les cardinaux. Sur la réforme de l'Église, première question : le pape qui vient doit-il continuer les chantiers ouverts par le précédent, les suspendre temporairement ou les fermer parce qu'ils mettent la structure en danger ?

François n'a cessé de pourfendre le «cléricalisme» des positions d'autorité dans la curie et dans les diocèses pour exiger de l'Église institutionnelle qu'elle se voie comme un service et qu'elle se mette à l'écoute. Il a commencé des réformes financières, s'est attaqué concrètement aux abus sexuels. Il a organisé un «synode» vraiment original mêlant les clercs, les laïcs engagés, les hommes et les femmes, les jeunes, les marginaux afin de discuter ensemble sur l'avenir de l'Église et s'écouter mutuellement sur les questions du moment. Mais les questions du moment et les réponses apportées dans le synode ont créé d'intenses polémiques entre «progressistes» et «conservateurs». Le conclave risque donc d'être très attentif à vouloir les éteindre. Quel cardinal serait le plus apte à incarner l'unité de l'Église et à maintenir la communion intercatholique, alors



**BLANDINE CHELINI-PONT**  
Professeure  
d'histoire  
contemporaine,  
université  
d'Aix-Marseille

que cette dernière est traversée de courants qui peuvent la faire éclater ? Quant à fixer les priorités globales, chaque pape propose des orientations – qu'il a mûries de sa propre expérience – censées aider les catholiques à s'identifier comme tels et à se considérer comme une même famille malgré toute leur diversité. Quelles priorités pour réaliser la communion catholique ? Encourager les jeunes Églises, notamment en Asie et en Afrique ? Enseigner et diffuser la théologie écologique ? Se concentrer sur l'amour du prochain et la sollicitude envers les exclus et les migrants ? Enfin, le pape est devenu un baromètre et une boussole morale de dimension globale pendant le XX<sup>e</sup> siècle, même si cette affirmation doit être nuancée. Il représente la «position catholique» à travers tous types de supports médiatiques au sein des sociétés et à travers une diplomatie multilével dans les relations internationales. Sa parole touche aux questions sociétales éternelles ou très contemporaines : famille, sexualité, fin de vie, travail, environnement, économie, éthique politique, intelligence artificielle notamment. Faut-il renforcer cette dimension de «parler au monde» ? Aussi, comme le Vatican est en contact avec quasiment tous les États et les grandes organisations, le conclave va-t-il considérer que c'est la tâche la plus urgente du prochain pape ? Faire de la diplomatie et défendre coûte que coûte la cause de la paix et la protection des civils, les droits des peuples, la coopération entre États, le bien-fondé du multilatéralisme et du désarmement ? ■

**François n'a cessé de pourfendre le «cléricalisme» des positions d'autorité dans la curie.**



La professeure d'anglais de retour dans son lycée en ce début mai.  
YOHAN BONNET

**C**e lundi 5 mai, Sylvie Contini fait son retour au lycée Desfontaines, à Melle (Deux-Sèvres), pour y exercer son métier de professeure d'anglais. Elle n'était pas en vacances : elle rentre d'un long voyage en Absurdie. Sylvie est la dernière des « quatre de Melle », ces enseignants sanctionnés en 2020 pour avoir protesté contre la réforme Blanquer du bac dans sa version originelle, à se voir pleinement rétablie dans ses droits. C'est la conséquence du jugement prononcé le 13 mars dernier par la cour administrative d'appel de Bordeaux, annulant les sanctions prononcées en 2020 contre elle et son collègue professeur de philosophie Aladin Lévéque — ils avaient été les plus lourdement sanctionnés.

Le 3 février 2020, alors qu'une épreuve des E3C (épreuves communes de contrôle continu du bac) doit se tenir, Desfontaines est sens dessus dessous. Mobilisés depuis la rentrée de janvier contre ce dispositif qu'ils récusent, enseignants et élèves ont décidé de « bloquer » symboliquement l'établissement — qui n'est pas clôturé à l'époque. Mais pour le ministre Jean-Michel Blanquer, les E3C sont le symbole de « sa » réforme du bac, qui doit passer coûte que coûte. Partout où la protestation s'élève, la répression s'abat. À Desfontaines, c'est une bataille rangée que les autorités organisent ce jour-là : CRS dans le lycée, lacrymogènes, élèves enfermés dans les salles d'examen, portes coupe-feu verrouillées, au mépris de la sécurité de tous.

Pour avoir participé au « blocage », Sylvie, Aladin et leurs collègues Cécile

## Sylvie Contini, la réintégration de l'espoir

Cinq ans après les sanctions qui frappèrent les « quatre de Melle », la professeure d'anglais retrouve le lycée Desfontaines. Une victoire judiciaire, syndicale, humaine qui redonne force à tous les maltraités de l'Éducation nationale.

Proust et Sandrine Martin sont suspendus à titre conservatoire dès le 9 mars. Malgré l'insignifiance des faits qui leur sont reprochés, la rectrice de l'époque, Bénédicte Robert — une proche de Blanquer —, a décidé de frapper fort. Ce jour-là, Sylvie a eu le sentiment de « se prendre un mur. Depuis janvier on était dans une lutte très unitaire. Et là, tout s'arrête ». En octobre, le conseil de discipline prononce contre elle une mutation d'office. Ce jour-là, « j'ai vu qui j'avais en face », confie-t-elle, confrontée à « la volonté de taper, de faire mal, d'humilier, d'écraser ».

Cependant, un recours en référé, gagné, lui permet de retourner au lycée. Où la nouvelle proviseure l'accueille avec un rapport disciplinaire : elle est toujours dans

éloignés. Elle assure qu'il a été moins marqué par le traitement infligé à sa mère que ses grandes sœurs, qui étaient au lycée, qui ont assisté aux réunions, et dont l'une a, du coup, décidé de se lancer dans le droit. Leur mère sait ce qu'elle doit à ses enfants : « J'ai tenu grâce à eux, à leur soutien inconditionnel, à nos discussions. » Grâce aussi aux syndicats SUD (auquel les « quatre » ont adhéré après leurs sanctions) et FSU, et au comité de soutien qui s'est monté très vite. Tous ont assuré le financement de la bataille : « Sans eux, nous ne serions pas allés au bout, souligne Sylvie. Financer une telle lutte, c'est une charge mentale énorme. »

Certains de ces précieux compagnons de lutte y ont d'ailleurs laissé leur énergie et leur santé. Sylvie ne l'oublie pas, même si elle se décrit aujourd'hui « apaisée » et, surtout, dépourvue de tout esprit de revanche : « On ne peut pas vivre en colère tout le temps. » Elle s'attache à trouver du positif dans ces cinq ans de tourmente, comme ce retour au collège, où elle a trouvé « des collègues qui déployaient des trésors de pédagogie, ce qu'on oublie parfois un peu » au lycée : « Ça m'a fait réfléchir à ma pratique. » Et puis, Sylvie veut « apporter de l'espoir aux autres », ces collègues qui, à travers la France, continuent à « se faire maltraiter, sanctionner ». En insistant évidemment sur le rôle précieux du collectif et des syndicats. « Avec Gérald, un ancien collègue de Desfontaines, on réfléchit à écrire un manuel pour affronter les conseils de discipline. Après tout, en face, ils ont bien des formations managériales pour ça », conclut-elle dans un franc éclat de rire à faire tinter les oreilles de Jean-Michel Blanquer. ■

OLIVIER CHARTRAIN